



Over dit boek

Dit is een digitale kopie van een boek dat al generaties lang op bibliotheekplanken heeft gestaan, maar nu zorgvuldig is gescand door Google. Dat doen we omdat we alle boeken ter wereld online beschikbaar willen maken.

Dit boek is zo oud dat het auteursrecht erop is verlopen, zodat het boek nu deel uitmaakt van het publieke domein. Een boek dat tot het publieke domein behoort, is een boek dat nooit onder het auteursrecht is gevallen, of waarvan de wettelijke auteursrechttermijn is verlopen. Het kan per land verschillen of een boek tot het publieke domein behoort. Boeken in het publieke domein zijn een stem uit het verleden. Ze vormen een bron van geschiedenis, cultuur en kennis die anders moeilijk te verkrijgen zou zijn.

Aantekeningen, opmerkingen en andere kanttekeningen die in het origineel stonden, worden weergegeven in dit bestand, als herinnering aan de lange reis die het boek heeft gemaakt van uitgever naar bibliotheek, en uiteindelijk naar u.

Richtlijnen voor gebruik

Google werkt samen met bibliotheken om materiaal uit het publieke domein te digitaliseren, zodat het voor iedereen beschikbaar wordt. Boeken uit het publieke domein behoren toe aan het publiek; wij bewaren ze alleen. Dit is echter een kostbaar proces. Om deze dienst te kunnen blijven leveren, hebben we maatregelen genomen om misbruik door commerciële partijen te voorkomen, zoals het plaatsen van technische beperkingen op automatisch zoeken.

Verder vragen we u het volgende:

- + *Gebruik de bestanden alleen voor niet-commerciële doeleinden* We hebben Zoeken naar boeken met Google ontworpen voor gebruik door individuen. We vragen u deze bestanden alleen te gebruiken voor persoonlijke en niet-commerciële doeleinden.
- + *Voer geen geautomatiseerde zoekopdrachten uit* Stuur geen geautomatiseerde zoekopdrachten naar het systeem van Google. Als u onderzoek doet naar computervertalingen, optische tekenherkenning of andere wetenschapsgebieden waarbij u toegang nodig heeft tot grote hoeveelheden tekst, kunt u contact met ons opnemen. We raden u aan hiervoor materiaal uit het publieke domein te gebruiken, en kunnen u misschien hiermee van dienst zijn.
- + *Laat de eigendomsverklaring staan* Het “watermerk” van Google dat u onder aan elk bestand ziet, dient om mensen informatie over het project te geven, en ze te helpen extra materiaal te vinden met Zoeken naar boeken met Google. Verwijder dit watermerk niet.
- + *Houd u aan de wet* Wat u ook doet, houd er rekening mee dat u er zelf verantwoordelijk voor bent dat alles wat u doet legaal is. U kunt er niet van uitgaan dat wanneer een werk beschikbaar lijkt te zijn voor het publieke domein in de Verenigde Staten, het ook publiek domein is voor gebruikers in andere landen. Of er nog auteursrecht op een boek rust, verschilt per land. We kunnen u niet vertellen wat u in uw geval met een bepaald boek mag doen. Neem niet zomaar aan dat u een boek overal ter wereld op allerlei manieren kunt gebruiken, wanneer het eenmaal in Zoeken naar boeken met Google staat. De wettelijke aansprakelijkheid voor auteursrechten is behoorlijk streng.

Informatie over Zoeken naar boeken met Google

Het doel van Google is om alle informatie wereldwijd toegankelijk en bruikbaar te maken. Zoeken naar boeken met Google helpt lezers boeken uit allerlei landen te ontdekken, en helpt auteurs en uitgevers om een nieuw leespubliek te bereiken. U kunt de volledige tekst van dit boek doorzoeken op het web via <http://books.google.com>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

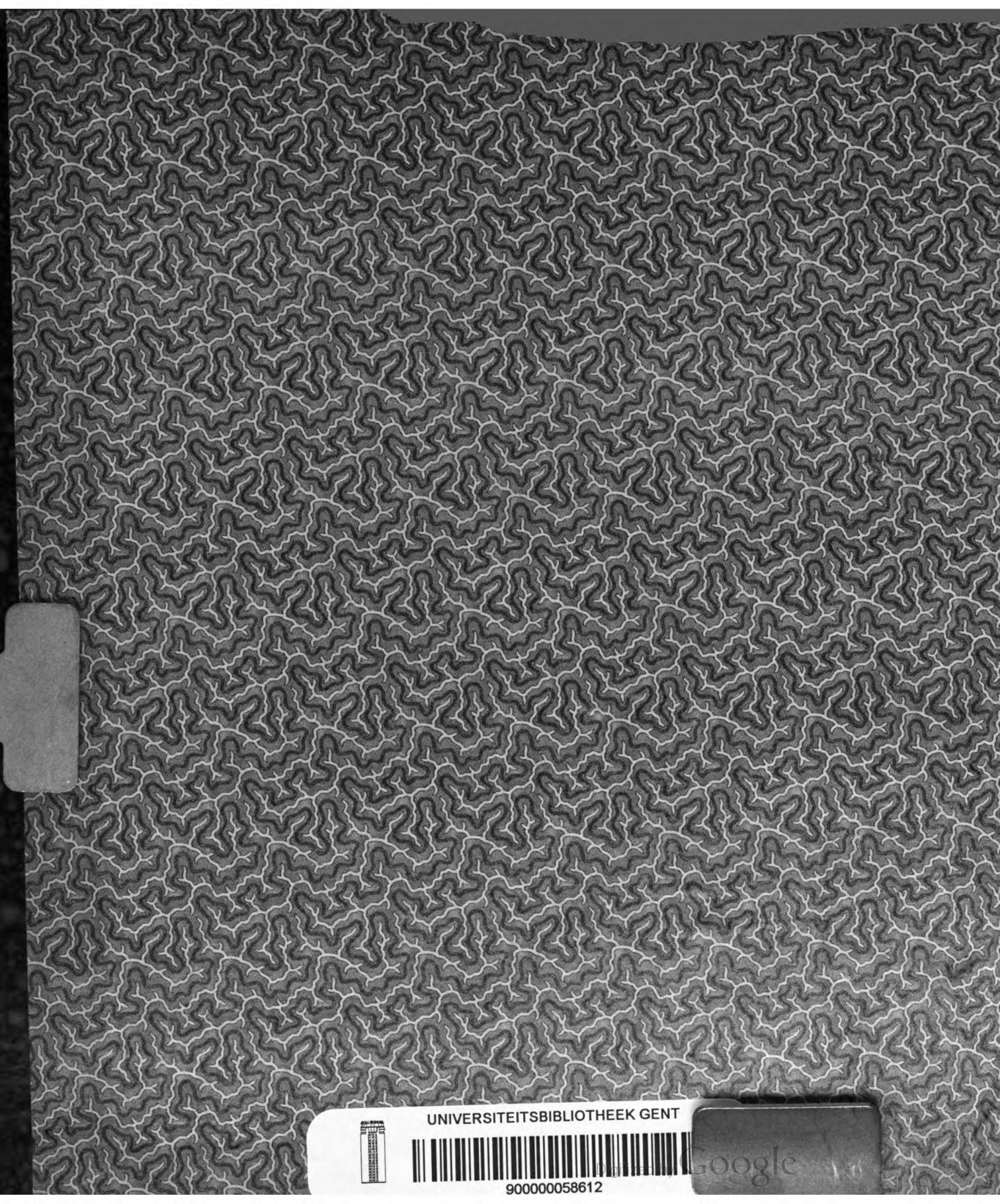
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

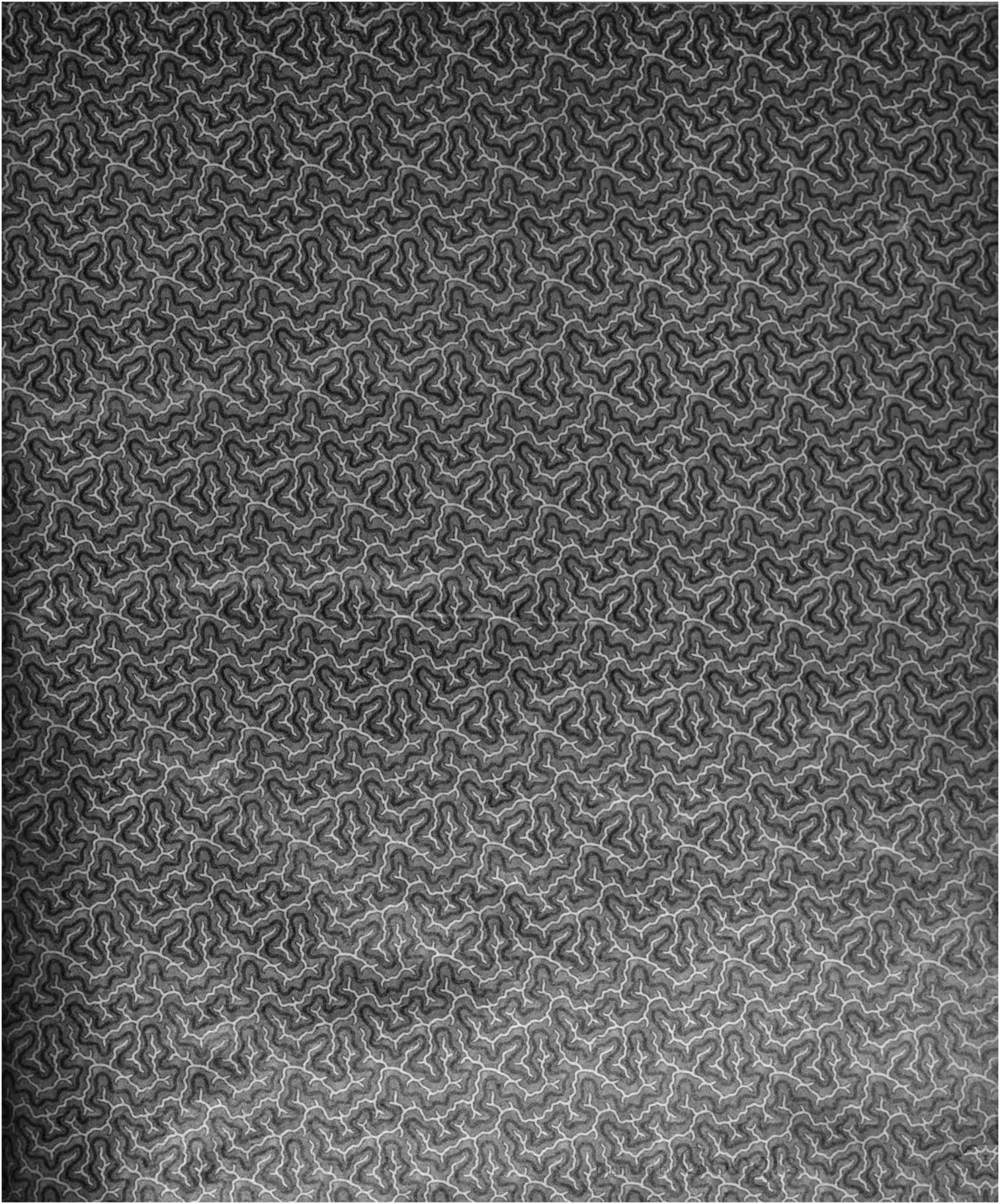


UNIVERSITEITSBIBLIOTHEEK GENT



90000058612

Digitized by Google



A. 5947

AU ROI,
SUR
LES OPÉRATIONS

DE L'ARMÉE DE LA MEUSE,

DEPUIS LA REPRISÉ DES HOSTILITÉS JUSQU'A SA DISLOCATION.

PAR LE GÉNÉRAL DE DIVISION

DAINE,

COMMANDANT EN CHEF DE CETTE ARMÉE.



Liège,

IMPRIMERIE DE JEUNEHOMME FRÈRES,
Derrière-le-Palais, N° 334.

LUMAY, LE 24 AOUT 1831.

Sire,

OFFENSÉ dans mon honneur, en but aux plus odieuses calomnies; il est tems que je mette le gouvernement et la nation en état de déverser le blâme sur ceux qui l'ont mérité; j'entreprends aujourd'hui une tâche plus pénible que difficile, beaucoup d'amour-propres, d'intérêts particuliers seront froissés par le simple exposé des faits: ceux qui me connaissent sauront combien il m'en coûte de blesser quelqu'un, même dans l'intérêt de l'équité, mais il faut s'élever au-dessus de toute considération; je dois la vérité à Votre Majesté, à la nation, à ma famille, à moi-même; je la dirai sans ménagement, mais aussi sans passion. Le résumé historique que je vais tracer, traitera chacun selon ses actes et ses mérites.

Les journaux de tous les partis , à défaut de renseignemens , sans doute , et les nullités militaires dont pullule notre Belgique , ont depuis quelque tems tellement dénaturé les opérations de mon armée , ont fait paraître ma conduite sous un jour si peu favorable , que je dois à sa jeune valeur la satisfaction de réduire les rodomontades des stratéges de notre pays à leur plus simple expression ; je veux prouver que cette petite armée de la Meuse , dénuée de tout , privée d'une organisation forte et vigoureuse , a su , dans plusieurs combats sanglans et où toutes les armes ont été mises en jeu , cueillir des lauriers et forcer nos ennemis mêmes à apprécier sa valeur et la résistance qu'elle a opposée à des forces triples , dans la fausse position où l'incurie et l'ignorance du ministère l'avait placée.

Je n'ai jamais été partisan de la publicité et n'ai pas fait retentir les journaux de récriminations et de plaintes contre la marche du gouvernement , parce que je pensais que cette tactique livrait à nos ennemis les secrets de notre position et de notre faiblesse. Mais on m'attaque de front ; les seuls vrais coupables du crime de lèze-nation rejettent sur le général Daine et sa jeune armée la non-réussite de la campagne. Je romps le silence , il en est tems : et laisse à l'homme impartial , au militaire vraiment expérimenté , à nous juger.

Je parlerai en d'autres tems des dégoûts dont on m'a abreuvé depuis le commencement de la guerre , de l'oubli total dans lequel on a laissé mon armée ; je parlerai aussi des services qu'elle a rendus à la révolution et au gouvernement ; je prouverai qu'elle était l'unique qui possédait une ombre d'organisation et de discipline ; qu'elle seule était le point sur lequel le pouvoir s'appuyait , et que , depuis le commencement de la guerre de l'indépendance , elle

n'a pas donné à la nation le fatal exemple de ces révoltes , de ces trahisons , de ces mutineries scandaleuses qui , trop souvent , sont venues l'effrayer.

Avant d'entrer en matière , il est bon de faire voir , dans un même cadre , la force et l'organisation militaire des armées belligérantes après la révolution de septembre. La Hollande , plus unie et plus sage que nous , avisait , en silence , aux moyens de se venger de l'affront qu'elle avait reçu ; et , peut-être , de ressaisir le sceptre de fer qu'elle avait laissé échapper de ses mains. L'expérience lui avait appris qu'elle ne pouvait compter sur ses propres enfans ; et que le Hollandais , plus commerçant que soldat , était peu propre à dompter les populations guerrières de la Belgique.

Elle fit un appel aux mercenaires de la Prusse , de l'Allemagne et surtout de la Suisse ; des bataillons entiers Prussiens vinrent se ranger sous ses drapeaux et les derniers combats nous apprirent qu'elle n'avait pas même eu la pudeur de déguiser leur uniforme étranger ; ils n'avaient en effet de Hollandais que la cocarde orange. Elle mit donc bientôt son armée sur un pied formidable , son infanterie brisée à la discipline et au maniement des armes , était devenue manœuvrière par un long séjour dans les camps ; sa cavalerie qui , avant la révolution était composée de Belges , se recruta de cavaliers hanovriens et allemands ; son artillerie et sa marine sont seules nationales ; elles furent toujours réputées bonnes. Les officiers hollandais de toutes les armes sont généralement instruits et attachés à leur devoir : les arsenaux regorgeaient de munitions de tous genres ; les pertes de la révolution furent promptement réparées ; le véritable patriotisme et des dons de toute espèce eurent bientôt mis le roi Guillaume dans la possibilité de recommencer la guerre avec avantage. Son armée , bien organisée en divisions

et brigades, avait ses généraux, ses états-majors au grand complet, le service de l'administration était établi sur un plan large; l'or ne manquait pas; les coffres du roi étaient ouverts pour les besoins de son armée.

La garde bourgeoise (*Schuterey*) la garde sédentaire, l'artillerie de milice, mises sur un pied respectable, furent enfermées dans les forteresses de Nimègue et du Brabant septentrional; l'armée mobile, libre alors et n'ayant rien à craindre pour ses derrières, pouvait tenir la campagne.

La Belgique au contraire, dans l'enfance de sa régénération, n'avait rien de fait; il lui restait tout à créer. Ses arsenaux étaient vides; elle ne possédait aucun cadre d'officiers ou de sous-officiers; elle n'avait pas une batterie attelée; pas un cheval dressé; peu de fusils. Enflés par des succès de tirailleurs nos militaires de fraîche date crurent qu'ils n'avaient qu'à présenter la blouse historique à nos ennemis pour les mettre en fuite. On raisonnait guerre et batailles et l'on perdait du tems. Les volontaires étaient alors les guerriers par excellence. La tribune retentissait même des éloges outrés que leur prodiguaient quelques orateurs imprudens qui, faisant maladroitement l'apologie de leur indiscipline et de leur mutinerie, rabaisaient les services que pouvait rendre la véritable troupe de ligne: de là cette défiance, et je dirai même la haine, qui a toujours existé, depuis la révolution, entre ces corps.

Cependant l'organisation de l'armée n'avancait pas. Le Gouvernement Provisoire s'aperçut alors que pour créer une armée il fallait des hommes rompus au métier des armes; et habitués aux mœurs du soldat: il fit un appel aux officiers belges de l'ancienne armée des Pays-Bas; ils accoururent presque tous à la voix de la

patrie. Abandonnant des grades et des honneurs acquis péniblement, par de longs et loyaux services, ils vinrent prendre rang dans les troupes révolutionnaires et quittèrent le *certain* pour *l'incertain*. Beaucoup de jeunes gens et des hommes de septembre qui, par un zèle digne d'éloges avaient résisté à l'invasion hollandaise, et honoré le nom de soldat belge, oublièrent bientôt le beau rôle qu'ils avaient joué, pour s'ériger en notabilités militaires : après à la turée ils s'étaient distribué les emplois ; les uns étaient devenus, majors, colonels, chefs d'état-major, généraux ; tous voulaient être au-moins capitaines. Leur avidité à s'emparer des places ne leur faisait voir d'abord que les émolumens et non les difficultés attachées à leur nouvelle position.

Cependant on fit aussi la part des anciens services ; et l'on accorda un grade d'avancement à bon nombre de militaires de l'ancienne armée ; mais leur amour-propre était blessé au vif : une espèce de commission d'enquête *occulte* les abreuva de dégoûts ; leurs faits, leurs gestes, avant et pendant les journées de septembre, furent recherchés, disséqués ; l'attachement au serment, au drapeau, à l'honneur, ne fut plus compté pour rien ; on récompensa, sous le spécieux prétexte de patriotisme, la déloyauté, la désertion : des places de guerre même furent vendues pour un grade d'avancement. Les épauettes s'obtenaient par le seul fait de la présence au Parc pendant les journées de septembre, et leur grosseur semblait calculée d'après le nombre de cartouches qu'on disait y avoir brûlées ; bref le sous-lieutenant de l'ancienne armée, qui comptait 12 à 13 ans de grade et que la révolution avait élevé d'un degré, avait pour capitaine l'honnête artisan qui, la veille, l'avait habillé ou chaussé.

L'armée s'organisait lentement : elle était formée d'éléments hétérogènes, tout surpris de se trouver ensemble. Cependant la bonne

volonté et l'amour de la patrie dut suppléer aux connaissances pratiques et théoriques : M. Joly (ex sous-lieutenant du génie), appelé dans la tourmente révolutionnaire , au portefeuille de la guerre se retira ; Monsieur Goblet vint le remplacer. La marche de son ministère fut indécise ; le tems n'était pas propre pour frapper les grands coups ; faire taire les exigences du moment , et imprimer aux rouages de l'administration de la guerre une marche ferme et soutenue. Vint ensuite le ministère de Monsieur d'Hane : il montra de l'énergie , des connaissances même ; mais il était entouré des inamovibles nullités qui avaient présidé aux destins de notre armée. Les journaux , ou pour mieux dire les évincés des places militaires , lui firent une guerre acharnée ; il avait senti la dignité de son poste ; abreuvé de dégoûts il s'éloigna. A cette époque , le parti républicain poussait au ministère le général Le Hardi de Beaulieu : le pouvoir , qui avait à se plaindre de sa conduite et de son ambition , confia le portefeuille au général De Faily.

La Belgique comptait alors sur pied 12 régiments d'infanterie de 3 bataillons chacun dont un incomplet ; 3 régiments de chasseurs à pied , dont deux incomplets ; 2 régiments de chasseurs à cheval , au complet ; 2 régiments de lanciers dont un incomplet ; et un régiment de cuirassiers incomplet : plus 13 batteries d'artillerie.

La milice de 1826 , composée de vieux soldats , fut renvoyée dans ses foyers : grossière faute qui porta bientôt ses fruits!!! On incorpora dans les régiments la levée de 1830 et 31 : mal exercée elle entra en campagne sans avoir jamais tiré un coup de fusil. La plupart de nos colonels , et même de nos généraux , avaient été capitaines dans l'ancienne armée , et n'avaient , par conséquent , jamais commandé en ligne. L'armée était travaillée en tous sens par feu l'Association Patriotique ; il y régnait une défiance et une agitation

sourde. L'ambition était devenue la manie du jour; tel qui, dans le terme de huit mois, avait obtenu trois ou quatre grades, aspirait encore à de plus hautes fonctions. On pensa alors à former la Garde Civique : on s'occupa surtout de lui donner des uniformes et on ne la fit jamais exercer; elle ne connaissait pas la voix de ses chefs. Enfin, un esprit de vertige, et une insouciance extraordinaire s'étaient emparés des hommes chargés de l'administration de la guerre: ma correspondance et des faits notoires vont le prouver.

La présence de LÉOPOLD I^{er}, Roi des Belges, vint enfin fermer les plaies de la révolution, et redoubla la torpeur du ministère. Il crut que la présence, vivement désirée du monarque allait tout arranger, et que dorénavant nos différends avec les Hollandais n'étaient plus qu'une question de mots qui se résoudrait sans effort. Cette idée fit ralentir les projets d'organisation et d'épuration de notre armée; on se croyait même tellement fort que l'on parlait déjà d'en licencier une bonne partie et de la faire remplacer par la Garde Civique, qui jouissait alors d'une faveur si tristement justifiée depuis.

J'avais pu obtenir pendant la révolution un peu d'ordre dans mon armée par l'extrême douceur avec laquelle je traitais les officiers, sous officiers et soldats : employer la sévérité eût été peut-être dangereux; surtout dans un moment où l'esprit d'égalité agissait fortement sur elle et où le soldat avait à chaque instant à la bouche les mots de *trahison, je veux, et je ne veux pas*. Voulant donc la ramener, sans secousse et d'une manière inaperçue à la discipline, je demandai au ministère de la faire camper (voir pièces justificatives N° 1^{er}) le 9 avril; ma lettre resta sans réponse, puis, sentant le besoin d'avoir au moins une organisation complète de l'état-major dans mon armée, je fis la demande d'un chef d'état-

major, d'officiers d'état-major instruits, de trois généraux pour commander mes trois brigades d'infanterie et du général Duvivier pour commander ma cavalerie (ce brave et loyal militaire en ayant exprimé plusieurs fois le désir); cette lettre a été remise le 12 juin au ministre de la guerre par mon aide-de-camp Capiaumont; elle resta sans réponse et je renouvelai moi-même mes instances le 22 juin lors du conseil des généraux à Bruxelles; on me promit alors tout ce que je voulus, cependant jusqu'à cette heure, je n'ai rien pu obtenir.

Je demandai par ma lettre du 9 janvier (voir pièces justificatives N° 2), un parc d'approvisionnement; des caissons d'infanterie; des bidons, gamelles, marmites; *on ne me répondit point*: je renouvelai ma demande le 13 avril, le 25 dito, le 22 mai, le 24 dito, le 3 juin, et enfin le 20 juillet. (Voir pièces justificatives N° 3, 4, 5, 6, 7 et 8.)

Le Roi vint passer l'armée de la Meuse en revue et daigna trouver sa tenue excellente; je renouvelai encore mes demandes antérieures à son ministre de la guerre. L'intérêt que m'avait marqué Sa Majesté me faisait penser que l'on ferait enfin droit à mes justes réclamations; c'est dans cet état de choses que l'ennemi vint tout à coup dénoncer les hostilités. Mes troupes étaient cantonnées et disséminées de la manière suivante, et d'après les ordres du ministère, sur un rayon très-étendu : 2 bataillons du 2^me de ligne à Venloo sous les ordres du colonel Dufresnel, à dix-huit lieues de mon quartier général; le 3^me régiment de chasseurs, fort de 1,400 hommes sous les ordres du colonel Vandenbroek à Ruremonde, Brée, Weert, (ce corps s'organisait avec peine et n'était pas encore totalement habillé; le bataillon de tirailleurs de la Meuse à Visé était dans le même cas.)

Le 1^{er} régiment de chasseurs à pied était échelonné depuis Looz jusqu'à Herderen pour faire face à la garnison de Maestricht ; j'avais un bataillon du 11^m régiment à Bilsen ; un autre à Diepinbeck ; un à Hasselt ; un bataillon du 2^m régiment à Cortessem ; un du 10^m à Zonhoven. C'est ici le moment de faire observer que le Ministre de la guerre par sa lettre du 1^{er} juin m'avait ordonné d'établir le camp projeté à Mechelen distant de 13 lieues de l'armée de l'Escaut : je réclamai contre cette mesure qui laissait à découvert Hasselt et tout le Limbourg ; je ne reçus point de réponse.

Diest et Beeringen étant dégarnis et un espace de terrain assez vaste étant ouvert, je pressentis que l'ennemi tenterait de pénétrer dans le pays par cette trouée, et viendrait empêcher la jonction des armées de la Meuse et de l'Escaut ; j'en écrivis au général de Tieken et le priai de faire occuper Diest et les environs par un corps intermédiaire (P. J. N° 9) le 6 juillet ; il me répondit le 8 juillet (P. J. N° 10) que, pour le moment, il n'avait pas assez de troupes, mais qu'aussitôt l'arrivée des renforts qu'il attendait, il s'empresserait d'obtempérer à mes désirs. Voyant donc mon flanc gauche découvert, j'envoyai le colonel Boucher avec deux bataillons à Beeringen et Tessenderloo, et lui donnai l'instruction du 19 juillet (P. J. N° 11 et bis.)

Dans la nuit du 3 au 4 août, mon aide-de-camp Raikem fut envoyé en toute hâte à Bruxelles, à l'effet de porter à M. le Ministre, une lettre pressante (P. J. N° 12), par laquelle je le prévenais de l'approche de l'ennemi, et lui demandais s'il n'était pas enfin tems de m'envoyer les renforts que j'attendais et les effets de campement, promis depuis si longtems. Cet officier devait insister sur la prompte exécution des mesures que je réclamaï, et sur l'envoi d'un chef d'état-major capable ; il s'exprima à cet égard de la

manière la plus cathégorique et la plus pressante devant les généraux De Faily, Goblet et d'Hane, réunis en conseil à l'hôtel du Département de la guerre, dans la nuit du 4 au 5; il désigna même de ma part les colonels Nypels et Hamesse comme étant propres à remplir ce poste : cette démarche, comme mille et une autre, est restée sans résultats.

Le 5, j'eus avis de l'entrée des Hollandais sur notre territoire; de leur attaque sur Beeringen; de la retraite précipitée des bataillons du colonel Boucher, dont un, commandé par le major Cousot, fut surpris dans ses cantonnemens, sans avoir même ses armes chargées; je fis arrêter cet officier supérieur et le livrai sur le champ à un conseil de guerre. Je donnai à mon aide-de-camp Capiaumont, le commandement de ce bataillon, et le chargeai de le rallier et de le reconduire au combat. Au moment où ma gauche était attaquée à Beeringen, ma droite soutenait à Herderen, un combat meurtrier où les 1^{er} et 3^e bataillons du 1^{er} régiment de chasseurs, et la batterie du capitaine Rahier, sous les ordres du colonel Weusten, se couvrirent de gloire.

Sur ces entrefaites je donnai mes derniers ordres pour que toutes les troupes que j'avais sous la main fussent réunies et concentrées en toute hâte au camp projeté de Zonhoven, position inexpugnable; le mouvement s'opérait: je reçus alors (il était 11 heures du matin) la lettre du général baron De Faily, datée du 4 août (P. J. N° 16). (Il est à remarquer que je venais de voir à Hasselt une proclamation signée d'Hane, ministre de la guerre ad interim, et que l'on disait hautement dans cette ville que le général De Faily était arrêté). Je lui accusai réception de sa lettre du 4 et lui demandai quelle était sa position dans l'armée. Par cette lettre, le général De Faily m'enjoint de me rapprocher du corps d'armée du général de Tieken,

dont le quartier-général est à Schilde. Il me prévient qu'une division ennemie occupe Turnhout; une autre la route de Breda. Je me disposais à obtempérer à cet ordre aussitôt la concentration de mes troupes achevée, lorsque je reçus le même jour (5 août), à deux heures de l'après-dînée, une autre lettre du 4 août, signée De Faily, ministre de la guerre (P. J. N° 15), qui m'engage à regarder la première comme non avenue, à concentrer mes troupes, et à porter mon quartier-général à Hechtel. Je devais protéger Venloo: ne pas m'occuper des divisions opposées à l'armée de l'Escaut, et détruire les troupes qui tenteraient de se porter sur cette forteresse.

Voilà donc ordre et contre ordre du ministère le même jour, pendant le mouvement de mes troupes, et au moment où j'étais attaqué sur mes flancs. Cependant, afin d'obéir aux ordres du Roi, j'échelonnai trois bataillons et une demi-batterie depuis Hechtel jusqu'à Zonhoven; il était 11 heures de la nuit quand je revins à Hasselt après avoir terminé le placement de cette avant-garde.

Je consacrai la matinée du 6 à assurer du pain à mes troupes qui depuis 24 heures étaient en mouvement et se dirigeaient sur le camp de Zonhoven.

L'intendant de l'armée venait seulement d'arriver à mon quartier général, bien que je l'eusse fait chercher de tous côtés, et qu'il eût été prévenu par mes lettres du 28 juillet, 1^{er} et 3 août (P. J. N° 17, 18, 19, et 19 bis.) de se tenir en mesure, il était resté à la campagne au château de monsieur De Woelmont depuis la reprise des hostilités.

L'intendance de mon armée se montra toujours sans force, sans activité, sans zèle en un mot d'une nullité désespérante, entr'autres

preuves que je continuerai à établir à mesure que j'en trouverai l'occasion, je citerai sa conduite lorsque je me portai sur Maestricht dans les premiers jours de janvier. Monsieur l'Intendant avait reçu l'ordre de suivre mon mouvement et d'assurer les différens services; il me laisse huit jours sans administrateurs avec un corps d'environ 6,000 hommes, non compris la brigade Mellinet, et par un froid de 16 degrés. Il fallut pourvoir à tout et me suffire à moi-même : les bourgmestres des communes environnantes se prêtèrent de bonne grâce à fournir sur réquisition, les soldats eurent des vivres, du bois, de la paille; et quoique mon armée comptât un grand nombre de compagnies franches, aucune dilapidation, aucun excès n'eurent lieu. Toutefois malgré cette manière indispensable de procéder, monsieur le Gouverneur civil de la province, par sa lettre du 10 janvier, N° 120, me fit menacer de faire sonner le tocsin sur mon armée, si je continuais à la faire vivre par ces moyens les seuls propres à éviter la dévastation du pays. Là, comme partout ailleurs, le soin le plus cher des légistes fut de contrarier l'autorité militaire; et tandis que, d'une bouche immense, ils faisaient retentir le mot de patrie, ils comptaient pour rien les besoins du soldat armé pour sa défense, et les suites terribles et inévitables du dénuement où ils prétendaient le laisser.

Lorsque j'eus fait ce que les intendans eussent dû faire, ils apparurent à mon quartier-général de Hocht pendant 48 heures, passèrent un marché tel quel avec le sieur Delbroek, et retournèrent à Hasselt se reposer de leurs fatigans travaux. Cependant les troupes, pleines de zèle, resserraient de plus en plus Maestricht; par mon ordre des pièces de gros calibre et des projectiles arrivaient de Mazeik; un coup de main murement calculé semblait promettre le succès le plus complet, lorsque le lieutenant-colonel Stevens vint m'apporter, le 19 janvier, l'ordre de me retirer sur Tongres. Je ne sus qu'obéir et je ramenai

mes troupes désespérées de se voir arracher cette conquête. M^r le Ministre de la guerre m'écrivit alors 23 janvier (P. J. N° 21), que par ma soumission j'avais rendu le plus grand service à la Belgique en assurant l'ouverture de l'Escaut ; et que l'armée de la Meuse avait bien mérité de la patrie : cependant , à cette époque comme aujourd'hui, les bruits publics et les journaux me taxèrent de faiblesse et de trahison ; mais je reviens à mon sujet.

Après avoir donné à l'intendant de l'armée les ordres les plus positifs pour assurer la subsistance du soldat , je partis pour le camp de Zonhoven : j'y étais à peine arrivé que déjà mes avant-postes étaient attaqués à Hecthel. Le bataillon de tirailleurs de la Meuse, et le 2^m bataillon du 1^{er} régiment de chasseurs, soutinrent vigoureusement l'attaque ; se retirèrent lentement d'après mes ordres, et disputèrent le terrain pied-à-pied jusqu'à Houthalen , là ils devaient s'arrêter ; l'ennemi déployait de fortes masses ; j'envoyai le 3^m bataillon du 2^m régiment et deux compagnies de voltigeurs du 11^m régiment, dirigées par le major de La Gottellerie ; nos braves voltigeurs attaquèrent l'ennemi, en flanc au pas de course, aux cris de *vive le Roi, vivent les Belges !* Le combat devint acharné : la furie et l'audace de nos tirailleurs en imposèrent à l'ennemi ; il s'épuisait à nous canonner ; son feu était mal assuré et incertain ; il tirait d'une portée folle : mes voltigeurs l'inquiétaient beaucoup. La section d'artillerie du lieutenant Fonsny attendit l'ennemi avec un sang-froid admirable, à 500 pas. Le feu bien dirigé de ses pièces porta la mort dans les rangs hollandais. L'ennemi montrant de l'hésitation, je fis marcher mes trois colonnes au pas de charge ; le village fut enlevé à 7 heures du soir, l'ennemi se retira en désordre au delà de Hecthel (deux lieues et demie), laissant la route couverte de morts et de blessés. Le lieutenant-colonel de Villers (Belge de nation) fut tué d'un coup de bayonnette par un chasseur du bataillon

de tirailleurs de la Meuse : nos soldats se montrèrent humains et généreux envers les blessés et les prisonniers.

L'ennemi, en se retirant, mit le feu à cinq maisons de Houthalen : cette vue exaspérait nos soldats ; j'avais beaucoup de peine à les contenir ; mais, la nuit étant trop avancée, et ayant devant moi des marais impraticables, des taillis fourrés, ne possédant d'ailleurs aucune donnée certaine sur les forces ennemies, je craignis de me fourvoyer ; content au reste de la journée, puisque j'avais eu la satisfaction de voir des forces aussi imposantes reculer devant la fougue de nos jeunes soldats.

Le bataillon de tirailleurs sous les ordres du major titulaire Lecharlier, le 2^{me} bataillon du 1^{er} régiment de chasseurs, le 3^{me} bataillon du 2^{me} régiment, commandés par les majors Santis et Patou, les voltigeurs du 11^{me} régiment dirigés par le major Lagottellerie, la demi-batterie du Lieutenant Fonsny, ont procuré un jour de gloire à leur patrie, par leur belle conduite dans cette affaire. Le lieutenant Deschamp du 11^{me} a été blessé. Sa conduite fût remarquable ; le sous-lieutenant Tackoin du 11^{me}, blessé ; le capitaine Donckier, jeune officier de la révolution, s'est distingué par son sang-froid et son aplomb. Mon aide-de-camp Raikem et un brave officier de cuirassiers dont j'ignore le nom (*), ont à la tête de 25 cuirassiers passé les marais et mis en fuite la grand-garde des ennemis à Houthalen ; je n'ai eu que des louanges à donner dans cette journée, qui me laisse à déplorer la perte d'un assez grand nombre de braves soldats.

L'ennemi, d'après des renseignemens officiels, a dirigé sur Eindhoven 151 voitures de blessés, des affaires de Heethel et de Houthalen ; cette vue a jetté la démoralisation dans les gardes communales de la Hollande.

(*) J'apprends que cet officier est le lieutenant Meuret.

J'ai dit que je n'avais point de données sur l'ennemi et sur ses mouvemens; j'avais demandé des fonds pour l'espionage, je n'ai obtenu que le silence accoutumé. Il est à remarquer que pas un habitant des environs, pas un Garde Civique n'osait, ou ne voulait, nous aider à obtenir des renseignemens.

C'est le 6, pendant le combat de Houthalen, que monsieur le Général De Faily parvint jusqu'à moi avec l'instruction ci-jointe signée *D'Hane*, ministre ad interim (P. J. N° 25); j'étais alors aux prises avec l'ennemi. Je lui fis remarquer qu'il existait un peu de confusion dans notre conseil aulique; que le 5 j'avais reçu ordre de marcher sur Schilde, puis contre ordre, et injonction le même jour de me rendre à Hectel, et de marcher sur toute troupe qui tenterait de menacer Venloo; que le 6, on me donnait l'ordre de passer sur le ventre de 21,000 hommes qui se trouvaient à Diest, *s'il était possible*, sans compter le corps de 10,000 hommes que je battais, et sans s'inquiéter si j'avais une livre de pain et de viande pour nourrir mes 9,000 hommes, dans un pays aussi accidenté que celui de Diest; ayant en face et sur mon flanc droit, des forces imposantes. Je lui fis aussi observer que l'on devait laisser à un général commandant une armée les coudées franches; que mon plan était, depuis longtems arrêté «de porter la guerre dans » le pays ennemi; de marcher sur le Brabant Septentrional, dont » la population nous était acquise de nourrir la guerre par la guerre; » de relever le moral des Belges en les faisant aller en avant; d'obliger » les forces ennemies à retrograder pour défendre leur sol, et, » faisant tête de colonne à gauche, de rejoindre le général de Tieken, » après avoir porté la terreur dans le Brabant Septentrional:»

Je le laissai juge, et lui demandai si au moment où mes troupes étaient engagées (6 heures du soir); je pouvais faire demi-tour

pour obéir aux ordres du ministre, je lui dis que dans cette circonstance un ordre de la main du roi m'eut fort rassuré; que cependant, j'obéirais le lendemain et que mes troupes étant extenuées par la faim, la soif, la chaleur, et le combat meurtrier dont il était le témoin, elles avaient besoin d'un peu de repos.

Le lendemain 7, de bonne heure, voulant avoir des nouvelles de l'ennemi, j'envoyai une forte reconnaissance d'infanterie et de cavalerie, sous les ordres de mon aide-de-camp Capiaumont dans la direction de Houthalen, Helhecteren et Hecthel: cet officier s'assura de la retraite, et atteignit l'ennemi près de Zoldre; il était en désordre, se dirigeant sur Becringen et Diest. Les chemins étaient jonchés de morts et de bagages; la terreur était dans ses rangs.

Il m'en donna avis; et, en même tems, que ses éclaireurs avaient aperçu une colonne d'environ 6 à 7,000 hommes, qui arrivait de la Hollande et se montrait dans la direction de Hecthel s'appuyant sur Becringen et poussant sa cavalerie légère de notre côté (c'était Cortheiligers.)

J'eus alors la certitude que les forces ennemies se déployaient depuis Becringen jusqu'à Diest; et formaient un vaste cercle pour m'entourer, et me faire payer cher le succès de la veille.

Ma position me donnait beaucoup à penser: j'étais abandonné à moi-même avec 9,000 hommes, sans généraux, sans chef d'état-major, sans état-major complet, sans vaguesmestre, sans espions, sans vivres; délaissé par la population armée qui avait fait parade de tant de résolution quand le danger n'existait pas; j'étais, dis-je, réduit à me faire jour pour obéir au roi à travers une armée

de plus de 40,000 hommes, commandée par les princes en personne, ayant sous leurs ordres sept généraux hollandais (voir le rapport du prince d'Orange P. J. N° 30). Je marchai donc, vers les 10 heures du matin, le 7 août, sur Diest : par mon ordre le colonel Boucher, commandant mon avant-garde se porta sur Herkenrood.

Il est à remarquer que déjà, le 7 août, les soldats murmuraient, tant de l'absence des vivres, que de ce qu'ils appelaient une marche retrograde. Par malheur la période difficile que nous venons de franchir avait produit dans l'armée, sans expérience et possédant peu d'anciens officiers, un fatal esprit d'indiscipline. L'ardeur naturelle à la jeunesse ajoutait encore à cette dangereuse disposition; nombre de soldats brûlaient leurs cartouches sans ordre, et cela au moment de la principale attaque sur Kermpt. Les buffleteries blanches de nos mineurs les firent prendre pour des Hollandais par le 10^{me} bataillon de tirailleurs du Luxembourg, nouvellement arrivé à l'armée; ils tirèrent dessus, et cette méprise fut le signal d'un désordre qui troubla fortement l'arrière-garde. L'inquiétude se propageait dans les rangs; des corps entiers s'ébranlèrent et firent feu sans ordre; la confusion fut telle, qu'elle me fit craindre un instant de continuer une route hérissée d'obstacles naturels, à travers un pays accidenté où les soldats ne se voyant pas à petite distance, pouvaient, à chaque instant, retomber dans la même erreur; et qui d'ailleurs, offrait les plus grands avantages aux tirailleurs exercés de l'ennemi dont le mouvement retrograde avait pour but de m'attirer dans ce long défilé.

La chaleur était excessive, une partie du 11^{me} régiment, dans sa marche sur Kermpt, se débarrassa de ses sacs; il en avait rempli une maison: j'en fis de vifs reproches au colonel; il haussa les épaules.

Ayant appris que l'ennemi attaquait mes postes à Herkenrood, j'y courus : il occupait fortement l'ancienne Abbaye et les bois de ce nom ; je lançai mes tirailleurs. Une lutte terrible s'engagea : cette position importante, qui assurait mes opérations sur ma droite et au centre, fut prise et reprise par nos troupes, aux cris de *vive le Roi des Belges !* L'ennemi disposait la majeure partie de ses troupes sur la route de Beerbroek à Kermpt ; j'envoyai quelques bataillons sur Kermpt, mes voltigeurs et mes tirailleurs, semblables à des guêpes furieuses, harcelaient l'ennemi de leurs cris accoutumés : *En avant*, et d'une grêle de coups de fusil : les bois de Steenworts et Herkenrood furent emportés ; je remarquai le sang-froid et le courage d'un tirailleur luxembourgeois du 10^m bataillon ; ce brave reçut un coup de feu à la tête ; tout couvert de sang, il continuait toujours à tirer sur l'ennemi, en riant : le général De Failly servait comme volontaire, et m'accompagna partout. Bien que le chemin de Herck à Kermpt soit assez étroit, et le pays très-coupé, l'ennemi employa sa cavalerie pour s'emparer de celles de nos pièces qui prolongeaient la route : une fut enlevée, mais reprise aussitôt par les artilleurs de la batterie du capitaine Blondeau, et par l'escadron du 2^m chasseurs, commandé par le capitaine Ducoron qui exécuta une charge hardie : le champ de bataille était jonché de morts ; l'artillerie bien dirigée par le lieutenant-colonel Vandamme et le major Kessels porta le ravage dans les rangs ennemis qui se trouvaient défilés de trois côtés : le major Kessels eut un cheval tué sous lui, son fils le lieutenant Kessels, s'est fort bien comporté dans cette affaire. Il était huit heures, je fis attaquer l'infanterie hollandaise de front par mes guides commandés par le capitaine Ory. Ces intrépides cavaliers enfoncèrent la première ligne et, par un excès d'audace, arrivés à la seconde ligne, ils revinrent sur leurs pas, repassèrent au galop en semant la mort sur leur passage. Le capitaine Ory tua un officier hollandais ; le major La Gottellerie attaché à mon état-major, et qui s'était joint à cette charge, fit

aussi mordre la poussière à un de leurs chefs. J'ordonnai au même instant un changement de front sur ma droite, de manière à envelopper l'aile gauche ennemie : ce mouvement eut un plein succès et décida sa retraite. Le village de Kermpt fut emporté ; la cavalerie poursuivit l'ennemi dans la direction de Herk ; l'armée doit regretter la perte du brave capitaine d'artillerie Blondeau, tué sur ses pièces ; le capitaine Papeyans du 2^{me} chasseurs à cheval, mort de ses blessures, le lieutenant Van Latens tué, le lieutenant Despaut, blessé mortellement, Michotte, grièvement blessé, Houart tué. Les lieutenants Vanderzypen et Gourdin du 10^{me} régiment furent tués ; le capitaine Henry blessé.

Dans cette sanglante affaire, j'ai acquis la certitude que l'armée hollandaise était composée pour les deux tiers au moins de Prussiens, Suisses et Allemands, habiles tireurs et soldats exercés. J'ai à déplorer la perte d'une foule de braves soldats morts pour honorer le nom belge et dont la mémoire ne mérite pas l'insulte que l'on fait à cette petite mais brave armée de la Meuse, qui ayant à supporter des privations et des fatigues sans nombre, a résisté à des forces quadruples et a remporté de grands avantages.

La perte de l'ennemi a été très considérable.

J'appris, à 9 heures du soir, qu'une colonne ennemie s'était emparée de S-Trond ; sur mon flanc gauche qu'une autre menaçait Hecthel, et que j'avais eu affaire au gros des troupes ennemies commandées par le prince d'Orange. Mes derrières étaient également inquiétés le même jour, par une forte sortie de la garnison de Maestricht, composée de trois bataillons d'infanterie, de deux escadrons de cavalerie, et d'une batterie d'artillerie : le colonel Wustein, du 1^{er} régiment de chasseurs à pied, était chargé de lui tenir tête. Il fit avancer le 3^{me} bataillon de son régiment qui marcha, sans hésiter, à la

rencontre de l'ennemi, avec deux pièces d'artillerie; s'embusqua dans les taillis des villages de Rimps et de Herderen, où il fit un feu très-vif: par son ordre les quatre pièces restantes de la batterie, et le 1^{er} bataillon de son régiment, qui arrivait à point pour prendre part à ce combat qui devint de plus en plus acharné, se portèrent en avant; l'ennemi fut repoussé vers 10 heures, de position en position, jusque près de Maestricht, au point que le fort S^t-Pierre tira quelques coups de canon sur nos tirailleurs. La garde civique de Liège arriva au moment où l'affaire venait de finir, dans la même journée, et à dix lieues d'intervalle, le colonel Vandembroeck, commandant 1,500 hommes de ma 1^{re} brigade, opérait sur le territoire ennemi; et à Weert, il força l'armée hollandaise à détacher 4,000 hommes de ses troupes pour lui tenir tête: c'était une utile diversion; plutôt à Dieu qu'on ne m'eût pas arrêté dans mes projets; le drapeau belge flotterait à cette heure dans la plus grande partie du Brabant Septentrional! Le résultat que l'armée de la Meuse venait d'obtenir était d'autant plus honorable qu'écrasée par la fatigue et la chaleur, elle n'avait eu ni repos ni vivres depuis trois jours. Je ne puis trop appuyer sur cette dernière circonstance qui devait porter ses tristes fruits. Un entrepreneur, M^r Theuvens, avait passé un marché pour faire le service au camp de Zonhoven, à dater du 10 août, mais il n'était pas en état ni en mesure d'y satisfaire au moment de l'attaque de l'ennemi.

On a tant répété que je devais opérer ma jonction avec l'armée de l'Escaut; il me semble que la canonade de Kermpt devait assez la prévenir de mon arrivée; et quelle pouvait m'épargner la moitié du chemin, puisque je n'étais plus qu'à deux lieues de Diest; que faisait donc cette armée pendant nos combats meurtriers? Le Limbourg était tout en feu, elle restait impassible!!!

Je fus fort content de la conduite de mes troupes à Kermpit ; je fais la part cependant du désordre avec lequel elles combattaient ; c'est à quelques chefs, à ses officiers inexpérimentés que je dois l'attribuer. J'ai été mis dans la dure nécessité de gourmander quelques officiers supérieurs qui ne se montrèrent pas ce jour là à la hauteur des circonstances ; j'ai promis de ne rien taire, je dirai la vérité toute entière.

Je n'avais pas de nouvelles de l'armée de l'Escaut, son canon ne m'avait pas annoncé quelle me comprenait, et me tendait la main ; d'un autre côté les forces imposantes que l'ennemi venait de déployer me firent pressentir qu'en continuant ma route sur Diest, je risquais de faire détruire mon armée en détail dans un pays aussi coupé et aussi avantageux pour les chasseurs allemands de l'ennemi ; et d'être infailliblement forcé de mettre bas les armes. J'ai su depuis que c'était en effet l'intention des généraux ennemis, leurs manœuvres l'expliquent suffisamment (voyez le rapport du 8 août du prince d'Orange au roi son père). Ce rapport seul serait ma justification si j'en devais chercher une. Une chose cependant me surprend dans cette narration, c'est que S. A. R. dit avoir le 8 août gagné à Hasselt une bataille sur cette armée de la Meuse qui se disait invincible, tandis qu'il est notoire que nous n'avons aperçu l'ennemi le 8 que près de Vummertingen où il eut un engagement assez vif avec mes troupes, qu'il fut arrêté court pendant trois heures et qu'il n'accepta pas le combat que je lui présentai à Cortessein ; l'imagination du prince l'a mieux servi que sa mémoire. J'ai perdu dans cette attaque 400 fuyards de l'arrière-garde.

L'occupation de Saint-Trond et de Halkeen me força d'abandonner ma pointe sur Diest et de prendre la résolution de diriger mes forces sur Tongres, d'y rallier 1,500 chasseurs, la Garde Civique de Liège, 14 pièces de canon, d'y faire distribuer des vivres.

arrivés de Liège et faisant tête de colonne à droite, d'opérer sur l'extrême droite de l'ennemi; mon intention était de culbuter le corps de Saxe-Weimar, qui se trouvait à St-Trond et d'opérer enfin la jonction qui m'était ordonnée après avoir fait passer mon armée par les villes populeuses de Tirlemont et Louvain où j'aurais pu facilement la ravitailler.

Je restai sur le champ de bataille de Kerimpt toute la nuit et ne commençai mon mouvement que vers deux heures du matin, les troupes étaient tellement fatiguées par les marches et les combats des journées précédentes que je fus obligé de les faire reposer encore dans les environs de Curange; j'envoyai des reconnaissances de cavalerie vers cinq heures du matin, dans les directions de Halen, St-Trond et Zonhoven; elles me rapportèrent qu'elles n'avaient pas trouvé l'ennemi.

Je fus cependant informé que les éclaireurs ennemis se montraient sur la route de Houthalen, c'était le corps de Cortheiligers dont ma reconnaissance du 7 avait annoncé la présence.

Je dois ici encore répéter que mon armée forte de 9 à 10,000 hommes n'avait point de généraux de brigades ni de chef d'état-major, etc., etc., etc., il fallait que je fisse tête à tout, je n'avais dans mon armée que deux colonels d'infanterie et un de cavalerie dont au reste je faisais beaucoup de cas; le colonel du 11^{me} comme le plus ancien devait me remplacer dans l'hypothèse ou j'eus été tué ou blessé, quelle fut ma surprise, pour ne pas me servir d'une autre expression, lorsque je reçus, le 8 août à 6 heures du matin près de Curange, la lettre suivante de ce colonel.

Ce 8 août 1831.

Mon Général,

Quelque soit mon désir de coopérer plus longtems au salut de la patrie, j'en suis privé, mon général, par mon état de maladie, une année entière de soins et de veilles ont anéanti mes facultés physiques et la fluxion de poitrine dont je suis atteint ainsi que le mal que j'endure quand je suis trop longtems à cheval, exige des soins que je ne puis me procurer que par le repos; j'ai donc l'honneur de vous informer que j'ai remis le commandement de mon régiment au major Breuer. Et vous prie de permettre que je me rende à Liège à mon dépôt pour y rétablir ma santé s'il est possible, et dans le cas contraire demander la pension due à mes services.

J'ai l'honneur de vous saluer avec le plus profond respect,

Était signé, L'OLIVIER.

A Monsieur le Général de division Daine,
commandant l'armée de la Meuse.

Je fis la réponse ci-jointe :

Hasselt, 8 août, à 8 heures du matin.

Monsieur le Colonel,

Je vous accorde la permission que vous me demandez, de rentrer à votre dépôt à Liège; je vous laisse en face de vous-même, et de l'armée qui appréciera la conduite d'un officier supérieur qui demande à se retirer le jour où l'ennemi paraît vouloir livrer bataille. Si cette position n'a rien qui vous répugne, **PARTÉZ!**

Le Général de division commandant l'armée de la Meuse,

Était signé, DAINE.

J'avais donné l'ordre à l'ambulance et aux équipages de filer sur Tongres dès quatre heures du matin; à huit heures ils étaient encore dans Hasselt! Mon mouvement sur Tongres s'opérait lentement, étant obligé de faire passer mon armée par les rucs étroites et tortueuses de Hasselt. J'avais confié le commandement de l'arrière-garde, composée de 2 bataillons, 3 escadrons et deux pièces d'artillerie, au lieutenant-colonel De Gand, ancien militaire décoré, il avait reçu mes instructions : il ne devait commencer son mouvement que lorsque l'armée l'aurait devancé d'une demi-lieue. Au lieu de suivre mes ordres à la lettre, cet officier supérieur, en dépit de toutes les règles, ne mit aucun intervalle entre mon armée et l'arrière-garde; ne fit pas échelonner sa cavalerie sur les côtés de la route; il ne prit enfin aucune disposition pour protéger ma marche.

Je me trouvais alors à la tête des colonnes. L'ennemi, parfaitement servi par ses espions, avait eu avis de notre mouvement; il détacha quelque cavalerie pour nous suivre, et de l'artillerie légère. Voyez le rapport du lieutenant d'artillerie Heppert (P. J. N° 24), il donne une idée du patriotisme des autorités de Hasselt, et de l'incurie du commandant de l'arrière-garde, qui, ne prit aucune disposition pour arrêter l'ennemi. Malgré les instances de plusieurs officiers que je puis nommer, et qui le supplièrent même de faire volte face; d'arrêter ses bataillons; il s'obstina à n'en rien faire. L'ennemi fut bientôt à portée de mitrailler l'arrière-garde, lorsque j'entendis la canonade, je crus que le colonel De Gand faisait son devoir et résistait; et qu'il allait me donner le tems de me déployer; vain espoir! La cavalerie de l'arrière-garde se précipita sur l'infanterie; on entendit prononcer le fatal : *saute qui peut!* on avait remarqué à la hauteur de nos colonnes, des hommes vêtus de blouses et qui, inconnus à nos bataillons, semaient des bruits

allarmans; il était 11 heures du matin; quelques braves cannoniers furent tués victimes de leur courageuse obstination à rester près de leurs pièces. Le lieutenant Gerber du 2^m lanciers eut la jambe emportée. Le désordre eut lieu et se propagea dans toute la colonne pendant environ dix minutes; cependant, aidé de quelques braves officiers qui exposèrent cent fois leurs vies pour sauver l'honneur belge, je parvins à rallier mes troupes et faisant volte face, je courus placer 4 pièces d'artillerie sous les ordres du major Kessels et du capitaine Gantois sur la chaussée en avant de Cortessem; les cuirassiers sous les ordres du lieutenant-colonel Delobel se mirent en bataille à la gauche de la route; de nombreux tirailleurs se jettèrent derrière les haies en avant du village: pendant ce tems l'armée se formait sur une position favorable, le bataillon du major Breuer tenait la droite, le bataillon de mon aide-de-camp Capiaumont mon extrême gauche, les bataillons des major Santis, Patou et Borremans, et l'artillerie sous les ordres du lieutenant-colonel Vandamme étaient au centre: la cavalerie sous les ordres du colonel Spaye était placée sur les ailes, l'ennemi parut et fut accueilli par le feu de la batterie de douze qui fit bientôt taire le sien; son infanterie se jeta en désordre à droite et à gauche de la route; la place n'était pas tenable tant mon artillerie était admirablement servie. Je restai 4 heures en place offrant en vain le combat à l'ennemi, il était alors 3 heures de l'après-midi; j'opérai ma retraite en échelons sur Tongres où j'arrivai à 6 heures du soir sans que l'ennemi eut osé me poursuivre: je comptais prendre position à Tongres et y trouver le colonel Wästein avec 3,000 hommes et son artillerie, d'après les ordres que je lui avais donnés (lettre du 4 août, P. J. N° 31).

J'envoyai le sous-lieutenant Daine, officier d'ordonnance, pour l'inviter à venir à ma rencontre, et ma surprise fut extrême en apprenant que cet officier supérieur s'était dirigé sur Liège avec ses troupes

et la Garde Civique ! je ne concevais plus rien au vertige qui s'était emparé des chefs ; je dus donc prendre la résolution de me retirer sur Liège avec l'armée, afin de pouvoir y faire entrer les bataillons de tirailleurs du Luxembourg qui m'étaient annoncés depuis si longtemps : j'y arrivai à 2 heures du matin ayant mis dix-huit heures à opérer mon mouvement de Hasselt sur Liège (distance 7 lieues) ; faisant halte et volte face toutes les demi-heures ; *peut-on appeler cela une fuite ?* Cependant il est des gens assez ennemis de la gloire nationale pour oser se servir de cette expression.

En arrivant à Liège, j'y fus dépourvu de tous moyens d'action par le manque d'officiers d'état-major. Je me trouvais de plus abandonné de la plupart des chefs de corps ; mon premier soin fut de m'entourer de quelques personnes dévouées ; avec leur aide je pris les mesures les plus pressantes ; j'ordonnai de couper et retrancher les deux routes de S'-Trond et de Tongres : MM. le major du génie Beaulieu et le lieutenant-colonel Vandamme de l'artillerie s'y portèrent avec le zèle dont ils ont donné tant de preuves et nous fûmes bientôt à l'abri des insultes possibles de l'ennemi ; j'appelai près de moi plusieurs chefs d'armes et officiers de l'armée pour m'aider à la fois de leurs lumières et de leur activité : cette commission se composait de MM. L'Olivier, Boucher, Vandamme, Spaye, La Gottelerie, Kessels, Fonson, Beaulieu, Capiaumont, Sentis, Le Comte, Beunen, Poncelet, Delobel, etc.

A peine fût-elle réunie que plusieurs de ses membres, à ma grande surprise, s'isolèrent entièrement de moi ; évincèrent plusieurs officiers que j'avais choisis, et en appelèrent d'autres à les remplacer : elle se crut, en un mot, investie du suprême commandement, et choisit pour son président (au mépris des lois militaires qui veulent que ce soit le général en chef) M^r le colonel L'Olivier, devenu, malgré ses souffrances dont il m'avait prévenu par sa lettre du 8 en me demandant à se retirer,

l'homme à toutes choses , tandis qu'il s'était montré si rare à l'ennemi.

Pendant que cette commission discutait et n'agissait pas, M^r le Gouverneur civil Tielmans vint me trouver ; me parla de conspirations dirigées contre ma personne, d'accusation de trahison, etc. etc., (tandis que tous les habitans de la province de Limbourg, de Hasselt et de Diest, diront que les Hollandais avaient mis, dans ces derniers jours ma tête à prix pour 10,000 florins, et qu'ils n'en voulaient qu'à DAME) Et l'on m'accuse, moi, de trahison (*)!!! On sait qu'un vieux soldat redoute peu les dangers personnels ; mais M. Tielmans sut, dans le premier moment de mon abatement et de mon désespoir, me faire entrevoir que le sacrifice le plus entier de mon amour-propre pouvait seul sauver l'armée.

Je n'hésitai pas ; j'écrivis à M. le Général Goethals pour l'engager à venir prendre mon commandement ; M. Tielmans emporta ma lettre : j'en confiai la minute au petit nombre d'officiers fidèles qui étaient près de moi ; ils me firent sentir que j'avais outrepassé mon droit en cédant à un autre le pouvoir dont la confiance royale m'avait seul investi. Cependant la commission se réunit plusieurs fois dans l'appartement du chef dont elle semblait vouloir décliner l'autorité ; toutefois elle ne faisait rien, absolument rien ; je dus pourvoir à tout. Des ordres furent donnés pour que les corps fournissent des états de leurs divers besoins, en équipement et armement, et, par l'active coopération de MM. le général Vandermère, le colonel Hamesse et le lieutenant-colonel Vandamme, on pourvut à ces deux parties du service. Le général Goethals était arrivé, les ordres du Roi

(*) Tel était aussi le cri que faisaient entendre les soldats à l'époque des guerres de la république française, lorsque, peu manœuvrière et point disciplinée, l'armée éprouvait quelques revers en combattant les armées de l'Autriche et de la Prusse.

me firent conserver le commandement : j'avais à cet effet, envoyé un de mes aides-de-camp au quartier-général royal pour obtenir des ordres ; et cet officier fut encore chargé de demander le colonel Nypels comme chef d'état-major. Le service des vivres, toujours incomplet et mal assuré me décida à charger de l'intendance de l'armée monsieur le Sous-Intendant Le Comte, de l'activité duquel j'espérais beaucoup. M. de Brouckère, ministre de l'intérieur et aide-de camp de S. M., arriva à mon quartier-général avec des pleins pouvoirs, le 11 août, et cette armée, que l'on avait représentée comme détruite, fut en état de reprendre la campagne à l'effectif de 12,000 hommes, avec six batteries complètes, et tout le matériel nécessaire ; l'aide de quelques officiers, et trois jours me suffirent pour obtenir ce résultat : on m'avait menacé du poignard ; je me montrai à mes soldats ; ils m'accueillirent par des *vivat*. Quelques chefs de la Garde Civique et de la régence de Liège osèrent bien se présenter chez moi et me demander compte de mes projets et des mesures que je prenais. Cette audace, triste reste des jours tumultueux qui venaient de s'écouler, fut vivement réprimée par M^r le général Vanderrière.

Le départ de l'armée étant décidé, M^r le colonel du 11^m qui prétendait n'avoir plus que 800 hommes sous les drapeaux, me demanda s'il ne devait pas rester à son dépôt, pour réorganiser son corps, je lui ordonnai de me suivre ; et le lendemain, il partit à la tête de trois bataillons de son régiment ! La pénurie d'officiers supérieurs me força de lui confier encore la 3^m brigade. Il n'en conserva pas longtemps le commandement ; une chute de cheval lui donna dès le premier jour, l'occasion de rejoindre ce dépôt tant désiré.

J'espérais que le changement de ministère aurait amené de la fixité dans la teneur des ordres ; les trois lettres (voyez P. J. N^o 26, 27 et 28) que je reçus à Liège sont la preuve du contraire.

Je confiai ma brigade d'avant-garde, composée de volontaires venus du Luxembourg et du bataillon de tirailleurs de la Meuse (qui n'a pas rejoint, j'ignore pourquoi), au colonel sous-chef d'état-major Fonson; elle devait opérer sur la route de Warrem. La principale colonne, divisée en trois brigades, deux d'infanterie et une de cavalerie, sous les ordres des colonels Wustein, Spaye et du lieutenant-colonel De Gand, marcha sur Hannut, Jodoigne; et, faisant un à droite, arriva le 15 août aux portes de Tirlemont. Elle vint offrir le combat à une partie de l'armée hollandaise, sous les ordres des princes. Des reconnaissances dirigées par les capitaines Ory et Capiaumont, entrèrent même dans Tirlemont, et y sabrèrent les postes hollandais. J'ignorais encore qu'il existât une convention; j'en eus seulement alors connaissance; j'envoyai en parlementaire, M. le lieutenant-colonel Delobel: il put s'assurer de l'étonnement de l'ennemi en apprenant ma présence à la tête d'une armée animée par le désir de la vengeance; cet officier, qui a servi longtemps dans l'ex-armée des Pays-Bas, vit, sur la place de Tirlemont, trois bataillons entièrement composés de Prussiens: les officiers supérieurs et subalternes n'étaient pas même hollandais.

En me portant de Liège sur Tirlemont le service des vivres ne marcha guère mieux que dans les précédentes expéditions; des distributions eurent lieu à la vérité, mais toujours très-tard; souvent au milieu de la nuit: le soldat ne reçut ni bois ni paille: qu'en est-il résulté, sur tout dans la brigade de tirailleurs volontaires? Tous les actes de violence imaginables; tous les genres possibles de dévastation. Dès le second jour le bataillon Luxembourgeois a refusé de marcher avec des troupes qu'on appelait justement des *hordes*. Comment maintenir l'ordre lorsque 200 hommes par bataillon quittent à la fois les rangs, et répondent hardiment aux officiers élus par eux; *je ne t'ai pas fait officier pour que tu me commandes*, phrase qu'ils

appuient de juremens, d'un mouvement de leur baïonnette, quelquefois même d'une balle qu'ils vous font siffler aux oreilles. Le décret du 9 avril, outre les larmes de tant de familles ruinées, coûtera à la nation plus d'or qu'il n'en eut fallu pour organiser vingt bataillons de ligne armés et équipés, tant en perte de matériel qu'en dilapidations de tout genre.

Monsieur de Brouckère, ministre actuel de la guerre, m'accompagnait : il a vu les hommes et les choses; il est éclairé; il est juste : il saura, d'une main ferme, déraciner les abus pour le bien-être de l'armée.

J'ai eu beaucoup à me louer de l'artillerie : je renvoie au rapport du lieutenant-colonel qui la commandait pour classer les militaires de cette arme d'après leur mérite (P. J. N° 29).

Mention honorable au 1^{er} régiment de chasseurs à pied : d'après le rapport du colonel, les majors Santis, Baron et le major titulaire Aulard se sont distingués : les capitaines Daman et Frantsen, les sergents Barbier et Mathieu, les capitaines honoraires Dussot, Garnier, et les lieutenants Clabbeck et Dombrowski, se sont fait remarquer aux combats des 5 et 7 à Heerderen et Rimps.

Le 10^m bataillon de tirailleurs du Luxembourg commandé par le major Petihan s'est distingué. Je ferai parvenir au ministère les états concernant les militaires de ce corps qui ont bien mérité.

Le bataillon de tirailleurs de la Meuse s'est très-bien battu à Hecthel et à Houthalen.

Je dois citer les 2^m bataillon du 1^{er} régiment de chasseurs, major

Santis, et 3^{me} bataillon du 2^{me} régiment de ligne, major Patou; de même j'ai été très-content de la cavalerie particulièrement des chasseurs N° 2, ainsi que des escadrons de cuirassiers qui ont eu l'occasion de se montrer.

J'ai beaucoup à me louer de la conduite du colonel Vandebroek, de son infatigable activité, de son zèle et de son patriotisme.

Je recommande tout particulièrement le major commandant la forteresse de Venloo, M. Brialmont.

Je suis très-content du Major Crossé commandant le 3^{me} régiment de chasseurs.

Si je me suis trouvé dans la nécessité de faire connaître quelques officiers dont j'ai eu à me plaindre; je dois rendre justice à ceux qui ont fait plus que leur devoir: je regrette seulement que les chefs de corps n'aient pas satisfait aux ordres que je leur avais transmis: ne m'ayant pas fait connaître les noms des officiers, sous officiers et soldats qui se sont particulièrement distingués dans les affaires qui ont eu lieu, je ne puis citer que ceux que j'ai vus de mes propres yeux.

Le général de brigade De Faily, volontaire à mon armée, m'a rendu des services, et a montré beaucoup de sang-froid à Kermpit et à Cortessem.

Dans l'état major :

Le sous-chef d'état-major colonel Fonson, pour sa bravoure personnelle.

Le Major d'état-major Coenrats.

Le lieutenant Corneli.

Le capitaine aide-de-camp Rarkem.

Le capitaine aide-de-camp Capiaumont.

Le major de La Gottellerie.

Le lieutenant des lanciers Tops.

Le lieutenant de Ceuleneer.

Le major Breuer du 11^{me}, major Patou du 2^{me}, Borremans major du 10^{me} régiment.

Le major Petihan du 10^{me} de tirailleurs.

Le major Beaulieu du génie, le capitaine Marcin des mineurs.

Le capitaine Ory commandant les guides, les sous-lieutenant Schmit et Moreau; je recommande la brave compagnie des guides à la bienveillance de S. M.

Le major Santis du 2^{me} bataillon du 1^{er} régiment de chasseurs à pied.

Le lieutenant-colonel d'artillerie Vandamme, major Kessels, capitaines Gantois et Pirson, lieutenants Fonsny et Lahure, tous de l'artillerie.

Les majors Vandercke et Vanderkerkove, les capitaines Ducoron et Frison du 2^{me} chasseurs à cheval.

Le colonel Spaye et le capitaine Duroi du 2^{me} lanciers.

Le lieutenant-colonel Delobel, le major Frankart du régiment de cuirassiers.

Je me résume : absence totale d'administration; mauvaise volonté ou terreur des habitans du Limbourg; stagnation de la Garde Civique sur presque tous les points où je me suis trouvé; privation de généraux et de chef d'état-major; un état-major qui, depuis le commencement de la campagne, n'a jamais compté plus de trois officiers; molesse et impéritie chez un grand nombre d'officiers tant supérieurs que subalternes, inexpérience de mes soldats dont la

majorité n'avait pas un an de service, et plus d'un quart n'avait pas trois mois, incohérence dans les ordres émanés du ministère de la guerre, tellement contradictoires et multipliés que leur exécution était physiquement impossible : telles sont les immenses difficultés contre lesquelles j'ai du lutter.

Certes malgré ma longue carrière, je n'eus jamais la prétention d'être à la fois intendant, chef de brigade, général de cavalerie, enfin tout dans mon armée : cependant, avec une force de moins de 10,000 hommes, j'ai battu l'ennemi pendant quatre jours consécutifs; et lorsqu'entouré par sept généraux hollandais, à la tête de 40,000 hommes commandés par le prince d'Orange en personne (P. J. N° 30), je dus essayer la route de Tongres, qui seule me présentait quelques chances pour exécuter la jonction prescrite, malgré le désordre occasionné par les causes exposées plus haut, j'ai opéré mon mouvement sous le feu de l'ennemi auquel j'ai offert pendant 4 heures le combat qu'il n'a pas voulu accepter.

Tels sont les hommes, les choses, j'apporte les preuves irrécusables de ce que j'avance, ici finit la tâche que je m'étais imposée : soldat avant tout, j'en ai conservé le caractère et la franchise.

J'attends avec confiance le jugement du Roi, de la nation et des militaires de tous pays.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect,

SIRE,

De votre Majesté,

Le très-humble et très-soumis sujet,

Le Général de Division,

Daine.

POST - SCRIPTUM.

J'ai à me louer de Monsieur de Veiss, aide-de-camp du général Vandermère, qui est venu m'offrir ses services à Kermpt, en qualité de volontaire.

PIÈCES

JUSTIFICATIVES.

N° 1. — ENREGISTREMENT N° 972.

Tongres, le 9 avril 1831.

Monsieur le Ministre ,

Les hostilités pouvant reprendre d'un moment à l'autre, il est essentiel de s'occuper sérieusement de l'instruction de l'armée si on veut pouvoir l'employer utilement : à cet effet la belle saison est arrivée; j'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de la concentrer et de l'établir dans une position voisine d'une bruyère spacieuse dans laquelle je pourrais faire élever des baraques et la faire bivouaquer.

De cette manière après m'être assuré que les exercices de détails, l'école de bataillon et les évolutions de ligne sont bien conçus par les soldats et les officiers nouvellement promus, je pourrai la rompre aux grandes manœuvres. Pour pouvoir mettre ce projet à exécution il faudra, au préalable, faire expédier à mon corps d'armée la quantité de bidons, gamelles, marmites et autres ustensiles nécessaires au campement. Il est également urgent de mettre des caissons à ma disposition pour que je puisse former un parc de réserve, chose indispensable dont je suis entièrement privé.

Le Général de Division Commandant en Chef.

(Signé) DAINE.

Pour copie conforme.

Le Major faisant fonction de Chef d'État-Major.

CONRAETS.

A Monsieur le Ministre de la Guerre.

N° 2. — ENREGISTREMENT N° 52.

Reckhem, le 9 janvier 1831.

Monsieur l'Intendant,

D'après les instructions reçues du général de division commandant en chef, vous voudrez bien envoyer de suite, au quartier-général à *Hocht*, le fournisseur près de notre armée, avec les vivres nécessaires à la consommation, vous êtes prié de demander au commissaire général de la guerre, les gamelles, marmites, bidons et autres ustensiles de ménage nécessaires en campagne.

Le chef d'état-major.

(Signé) CH. DE NIEUPORT.

Pour copie conforme.

Le major faisant fonction de chef d'état-major.

CONRAETS.

A Monsieur l'Intendant militaire à Hasselt.

N° 3. — ENREGISTREMENT N° 1013.

Tongres, le 13 avril 1831.

Monsieur le Ministre.

Différens chefs de corps de ma division, m'ont adressé des demandes à l'effet d'obtenir pour les compagnies des outils tels que *haches, pelles et pioches* etc., sentant toute la nécessité de cette mesure, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir mettre ces objets à ma disposition et m'indiquer dans quel magasin de l'état je puis les réclamer.

Le Général de division commandant en chef.

(Signé) BAINE.

Pour copie conforme.

Le Major faisant fonction de chef d'État-Major.

CONRAETS.

A Monsieur le Ministre de la Guerre.

N° 4. — ENREGISTREMENT N° 1199.

Tongres, le 25 avril 1831.

Monsieur le Ministre,

Conformément à votre missive du 16 de ce mois N° 39, 3^{me} division, J'ai l'honneur de vous transmettre un état des différents outils nécessaires pour le service des divers corps sous mes ordres.

Le Général de Division Commandant en Chef,
(Signé) DAINE.

Pour copie conforme,

Le Major faisant fonction de Chef d'État-Major,
CORNAETS.

A Monsieur le Ministre de la Guerre.

N° 5. — ENREGISTREMENT N° 1409.

Tongres, le 22 mai 1831.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous informer que dans les ustensiles de campement qui ont été mis à ma disposition, il ne se trouve pas de grands bidons pour l'eau ce qui cependant est indispensable, je vous prie donc de vouloir ordonner que 480 de ces bidons me soient envoyés.

Le Général de Division Commandant en Chef,
(Signé) DAINE.

Pour copie conforme,

Le Major faisant fonction de Chef d'État-Major,
CORNAETS.

A Monsieur le Ministre de la Guerre.

N° 6. — ENREGISTREMENT N° 1420.

Husselt, le 24 mai 1831.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous informer que dans les ustensiles de campement qui ont été mis à ma disposition, il ne se trouve pas de grandes marmites à faire la soupe pour quinze à seize hommes.

Dix bataillons sont stationnés dans l'étendue de mon commandement et en calculant que chaque compagnie aura besoin de huit marmites, je vous prie de vouloir ordonner qu'un nombre de quatre cent quatre-vingts me soit envoyé.

Le Général de Division Commandant en chef,
(Signé) DAINE.

Pour copie conforme,
Le Major faisant fonction de Chef d'État-Major,
CONRAETS.

A Monsieur le Ministre de la Guerre.

N° 7. — ENREGISTREMENT N° 1483.

Hasselt, le 3 juin 1831.

Monsieur le Ministre,

Croyant de mon devoir de vous signaler le manque de moyens de transport des munitions de guerre, dans un moment où nous pouvons être appelés à nous en servir; j'ai l'honneur de vous envoyer copie d'une lettre du colonel chargé de l'organisation de l'artillerie, en date du 29 Mai dernier, N° 980.

Il me semble, Monsieur le Ministre, que c'est un des services les plus urgents à organiser si l'on veut ne pas éprouver des retards en cas de besoin.

Le Général de Division Commandant en Chef,
(Signé) DAINE.

Pour copie conforme,
Le Major faisant fonction de Chef d'État-Major,
CONRAETS.

A Monsieur le Ministre de la Guerre.

N° 8. — ENREGISTREMENT N° 1751.

Hasselt, le 20 juillet 1831.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre missive en date du 19, N° 3, 2^me division par laquelle vous m'autorisez à presser les préparatifs de campement de l'armée de la Meuse qui devrait, au terme de votre lettre, avoir

lieu le 1^{er} du mois d'août ; je vais de suite contracter pour la paille et le bois, je vous prierais cependant de bien vouloir ordonner l'envoi à Hasselt des marmites, bidons, gamelles et autres effets de campement, l'époque que vous avez prescrite est tellement près de nous qu'il me sera fort difficile d'être en règle et de rassembler, paille, bois et matériaux nécessaires ; la paille est presque entièrement épuisée dans la province de Limbourg, par la présence, depuis 9 mois, de mes troupes dans cette contrée, et la nouvelle récolte n'est pas encore assez avancée pour que je puisse me procurer cette paille avec avantage.

Quand à l'emplacement du camp, je conserverai celui que j'ai choisi entre Houthalen et Oplabeek et dont je vous ai parlé dans ma lettre du 18 juin, N^o 1562, cet emplacement est sans contredit le plus favorable, tant sous le rapport stratégique que pour rester en communication avec le corps du Général de Tieken. Les puits d'un autre côté n'y sont point nécessaires, car derrière le camp coule un ruisseau de très-bonne eau, les routes de Hasselt, Zonhoven, Peer et Brée, me donnent une facilité de communication que je n'ai pas dans l'ancien de Mechelen, les puits d'ailleurs de ce camp sont comblés comme vous pouvez le voir par le rapport du major de génie Beaulieu, en date du 17 juin, que j'ai eu l'honneur de vous envoyer le 18 même mois N^o 1562.

Le Général de Division Commandant en Chef,

(Signé) DAINE.

Pour copie conforme,

Le Major faisant fonction de Chef d'État-Major,

CONRAETS.

A Monsieur le Ministre de la Guerre.

N^o 9. — CABINET N^o 54.

Hasselt, le 6 juillet 1831.

Monsieur le Général,

J'ai le plaisir de vous envoyer Monsieur le capitaine De Harven attaché à mon quartier-général à l'effet de me mettre en communication avec vous et me tenir au courant de tout ce qu'il m'importerait de savoir pour le bien de la patrie et de nos armées respectives. Rien de nouveau à la mienne depuis

notre dernière entrevue de Bruxelles elle est toujours animée du même esprit et je suis assez heureux pour pouvoir compter qu'elle connaît et fera son devoir en toute occasion.

Je suis informé que des projets de troubles ont été tramés à Liège et qu'il paraissent être la suite de l'arrivée en cette ville d'*intrigans* venus de France. J'ai sur le champ expédié un officier à Vanderrière pour l'informer que j'arriverais, si l'on osait tenter de les réaliser.

Si vous n'occupez pas et si vous ne pouvez occuper les positions ci-après; savoir : *Beverloo, Oosthem, Quaar, Mechelen, Beeringen, Coursel, Heusden, Pool et Olmen*, veuillez me le mander pour que je puisse y envoyer des forces, ces points étant de la plus haute importance pour couvrir *Diest* et empêcher que l'ennemi ne puisse se glisser entre nos corps d'armée.

Il me serait agréable, mon cher général, d'avoir le croquis de vos positions, aussitôt que les miennes seront définitivement arrêtées je m'empresserai de vous les faire parvenir.

Le Général de Division Commandant en Chef,
(Signé) DAINE.

Pour copie conforme,
Le Major faisant fonction de Chef d'État-Major,
CORRAETS.

A Monsieur le Général de Tieken de Terhove.

N° 10. — ARMÉE DE L'ESCAUT. — 2^me DIVISION MILITAIRE. — ETAT-MAJOR.
N° CONFIDENTIELLE L^a

Au Quartier-Général de Schilde, le 8 juillet 1831.

Mon cher Général,

En réponse à vos deux lettres du 6 courant N° 54 et 55 reçues aujourd'hui à 2 heures de l'après-dîner et remises par M^r le capitaine De Harven de votre état-major, j'ai l'honneur de vous répondre au N° 55, que j'ai reçu de Monsieur le Ministre de la guerre une lettre semblable à celle dont vous faites mention; mais seulement pour prendre des mesures propres à assurer la tranquillité d'*Anvers*: cela n'empêche pas que s'il fallait maintenir le bon ordre ailleurs et faire respecter les actes du gouvernement constitutionnel, je serai toujours prêt à agir dans ce but de concert avec vous, et je suis charmé d'entrer en relations sur ce sujet.

Quant au N^o 54, depuis mon départ de Bruxelles, je n'ai reçu aucune espèce de renfort ; vous savez qu'une armée d'observation devait m'être envoyée successivement jusqu'à concurrence de 10,000 hommes, dont 2,000 de troupes de ligne et 8,000 de Garde Civique, pour former le blocus de la citadelle d'*Anvers*, garder la ville et l'étendue des côtes de l'Escaut qui sont garnies de batteries et que vous et moi devons avoir chacun 15,000 combattans. Eh bien ! Je n'ai pas reçu un seul homme de renfort, et il s'en faut de beaucoup que j'aie 15,000 en tout. Ainsi avec ce peu de ressources, je garde Anvers ; j'occupe trois villages sur la rive gauche de l'Escaut, je garde les batteries des côtes sur la rive droite, et je forme le blocus de la citadelle ; je m'étends en outre depuis *Wilmierdonck* et villages avoisinans, jusqu'à *Turnhout*, *Casterlée* et *Gheel*, la chaussée depuis Anvers est échelonnée par mes troupes jusqu'à *West-Wesel*, je m'étends le long de la frontière depuis *West-Wesel*, *Loenhout*, *Meer*, *Minderhout*, *Wortel*, *Merxplas*, *Turnhout*, *Casterlée* et *Gheel*.

Toute cette frontière est échelonnée par une seconde ligne et mon quartier-général est établi à *Schilde*, village sur la route d'Anvers à *Turnhout*. Ainsi, mon cher général, il ne m'est pas possible d'obtempérer à votre demande pour les positions que vous désirez que j'occupe ; il faudra donc les faire occuper vous-même ; à charge d'en faire garder une partie de celles dans mon voisinage lorsque je recevrai du renfort. A l'appui de tout ceci, vient se joindre que je n'ai que deux batteries d'artillerie et que l'ennemi a ses principales forces dans les environs de *Tilburg*, *Breda*, *Berg-op-Zoom* et *Roosendaal* et qu'il est plus que probable s'il tente la moindre des choses, que ce sera sur Anvers combiné avec sa flotte dans l'Escaut.

Les détails que je viens de vous donner, mon cher général, peuvent suffire momentanément et jusqu'à ce que je puisse vous envoyer le croquis des positions que vous me demandez, d'autant plus que je me propose de faire quelques changemens aux présentes dispositions ; en attendant veuillez m'envoyer les vôtres et croyez-moi votre tout dévoué camarade.

Je vous ai encore écrit hier par la poste.

Le Général de Division Commandant en Chef l'armée de l'Escaut,

(Signé) Le Ch. De Tieken De Terhove.

Pour copie conforme,

Le Major faisant fonction de Chef d'Etat-Major,

COENBAETS.

A Monsieur le Général de division Daine, commandant
en chef l'armée de la Meuse à Hasselt.

N° 11. — ENRÉGISTREMENT N° 1742.

Hasselt, le 19 juillet 1831.

Monsieur le Colonel,

Ne sachant pas si vous arriveriez à Diest avec le 2^{me} ou avec le 3^{me} bataillon de votre régiment, j'ai adressé un ordre à chacun des majors-commandans pour leur désigner les communes où ils prendront leurs cantonnemens, j'ai l'honneur de joindre à la présente un tableau indicatif des positions occupées par les bataillons du 10^{me} régiment qui se trouvent sous vos ordres.

M^r le capitaine, aide-de-camp De Harven, attaché à mon état-major est chargé de vous remettre les ordres adressés aux commandans des 2^e et 3^e bataillons, et en cas que vous ne soyez pas arrivé à Diest le 19 au soir, de les laisser entre les mains de M^r le Commandant de la place avec invitation d'en signer la remise.

Le Général de Division Commandant en Chef,
(Signé) DAINE.

Pour copie conforme,

Le Major faisant fonction de Chef d'État-Major,
COENRAETS.

Monsieur le Colonel Bouchez, Commandant le 10^e Régiment d'Infanterie.

N° 11 bis. — N° 397.

Quartier-Général à Hasselt, le 5 août 1831.

Ordre.

Monsieur le major Vanderkerkhoven se rendra sur le champ à Hasselt avec trois escadrons de son régiment. Il enverra de suite son quatrième escadron à Tessenderloo où il se mettra sous les ordres du colonel Bouchez.

Le Général de Division Commandant en Chef,
(Signé) DAINE.

Pour copie conforme,

Le Major faisant fonction de Chef d'État-Major.
COENRAETS.

Monsieur le Major Vanderkerkhoven.

N° 11 ter. — AU COLONEL BOUCHEZ N° 1850.

Les rapports multipliés que je reçois de toutes parts sur les mouvemens de l'ennemi sur nos frontières méritent toute mon attention, j'ai donc l'honneur de vous inviter à donner des ordres en conséquence aux différens chefs de vos cantonnemens pour qu'ils fassent redoubler de surveillance, afin de prévenir toute surprise; il est essentiel en cas d'attaque, que les troupes dans les cantonnemens les plus éloignés se rapprochent de suite de celles qui sont menacées, et pour cela le meilleur moyen de les prévenir serait de faire sonner le tocsin, il faudra aussi surveiller le bon état des armes, avoir soin que les soldats aient le sac toujours fait et se réunissent le soir pour coucher dans les granges les plus rapprochées, ayant leurs officiers avec eux, les bataillons se réuniront successivement, si les forces de l'ennemi étaient telles qu'il fallut lui céder le terrain; vous le défendriez pied à pied en vous retirant toujours sur Diest en choisissant les meilleures positions où vous pourriez faire le plus de mal possible à l'ennemi, avant de les quitter; la position de Diest étant des plus importantes, vous ne devez pas la perdre de vue, le lieutenant-colonel De Gand restera à manœuvrer avec le reste de mon armée; pour le reste je me repose entièrement sur votre zèle, activité, et votre expérience militaire.

Le Général de Division,
(Signé) DAINE.

N° 11 quat. — N° 398.

Quartier-Général à Hasselt, le 5 août 1831.

Ordre.

Monsieur le colonel Bouchez réunira les deuxième et troisième bataillons de son régiment dans une position avantageuse pour couvrir le poste important de *Diest*. En cas que des forces supérieures l'attaquassent et qu'il fut forcé dans sa position, il se jettera dans *Diest* où il pourra faire une vigoureuse résistance. Des ordres sont donnés pour faire arriver à Tessengerloo un escadron du 2^e chasseurs qui se mettra à sa disposition. Il aura soin de faire parvenir au quartier-général deux ou plus de rapports par jour sur le mouvement que l'ennemi pourrait tenter.

Le Général de Division Commandant en Chef,
(Signé) DAINE.

Pour copie conforme,

Le Major faisant fonction de Chef d'État-Major.

COENRAETS.

Monsieur le Colonel Bouchez, Commandant le 10^{me} Régiment d'Infanterie.

Hasselt, le 3 août 1831.

Monsieur le Ministre,

Je viens de recevoir l'avis, qu'une forte colonne hollandaise se dirige sur Mook, et semble vouloir menacer Venloo, qu'une autre colonne, sous les ordres du général Cortheiligers a déjà envahi notre territoire à Lommel et Luiks Gestel, et veut tenter, je pense, le passage pour ravitailler Maestricht; le danger imminent où nous nous trouvons, me force à vous renouveler encore mes demandes d'objets de campement, marmites, bidons, etc. Veuillez m'envoyer les cuirassiers, lanciers et chasseurs qui font partie de mon armée qui se trouvent à Bruxelles et autres villes, comme l'artillerie que vous m'annoncez du Luxembourg sera encore quelque temps à arriver, envoyez-moi la batterie de 12 qui se trouve à Bruxelles. Mettez sous mes ordres le 7^e régiment, le 5^e, se trouvant à Anvers dans ce moment, et connaissent déjà les localités, y serait peut-être plus utile que le 7^e.

Veillez m'envoyer un parc de réserve, des caissons d'infanterie, des chevaux pour compléter ma compagnie des guides.

Veillez enfin faire droit aux demandes que j'ai eu l'honneur de vous faire.

Je crois qu'il serait temps de donner des officiers expérimentés et demander quelques avancements partiels pour stimuler le zèle de mon armée, qui à ce titre, n'a pas été jusqu'à présent fort heureux. J'ai le plus grand besoin d'avoir de véritables officiers d'état-major. Je réclame avec instance des munitions de guerre pour la garde civique, depuis longtemps elle a demandé des armes et elle répond qu'on ne lui a pas répondu.

Le Général de division, commandant en chef,

(Signé) DAINE.

Pour copie conforme,

Le Major faisant fonction de Chef d'Etat-Major,

COENRAETS.

A Monsieur le Ministre de la Guerre.

N° 13, — MINISTÈRE DE LA GUERRE N° 1^{er} — CABINET.

Bruxelles, le 1^{er} juin 1831.

Monsieur le Général,

Ayant reconnu la nécessité de réunir dans un camp retranché une partie

des troupes formant l'armée de la Meuse, j'ai l'honneur de vous inviter à donner à Monsieur le Major du génie *Beaulieu*, l'ordre de s'occuper sans délai, et toute autre besogne cessante, du travail préparatoire que l'exécution de ce projet exige et de vous adresser dès qu'il aura terminé la reconnaissance du terrain, un rapport à ce sujet que vous me transmettez. Ce camp destiné à contenir deux brigades d'infanterie de deux régimens chacune, et une batterie de campagne pourra être établi entre *Asch* et *Mechelen* dans la même contrée où a été campé en 1819 l'ancienne armée, à moins que la reconnaissance que va faire Monsieur *Beaulieu*, et les considérations auxquelles il est indispensable qu'il ait égard, ne le conduisent à proposer une position plus avantageuse.

Cet officier supérieur calculera la force des bataillons à 1,000 hommes et prendra ses dispositions pour que 8 baraques suffisent à loger une compagnie; il joindra à son rapport, l'évaluation approximative des dépenses que nécessiterait la construction d'une baraque en charpente grossière couverte de chaume.

Vous êtes prié de m'indiquer s'il peut vous convenir et vous être utile d'avoir des officiers, soit d'état-major soit d'une autre arme, pour aider Monsieur *Beaulieu* dans le travail dont il va être chargé.

Le Ministre de la Guerre

(Signé) **Baron DE FALLY.**

Pour copie conforme,

Le Major faisant fonction de Chef d'État-Major.

COENBAETS.

A Monsieur le Général de Division, Commandant l'Armée de la Meuse.

N° 14. — ENREGISTREMENT N° 1562.

Hasselt, le 18 juin 1831.

Monsieur le Ministre

Conformément à votre lettre du 1^{er} de ce mois N° 1 (cabinet), j'ai l'honneur de vous transmettre le plan et le rapport relatif au terrain reconnu par Monsieur le Major du génie *Beaulieu* pour établir un camp retranché près d'*Asch*.

Depuis l'achèvement de cette reconnaissance, j'ai moi-même reconnu une autre position, en avant de *Zonhoven* qui me paraît offrir plus d'avantages et qui est plus convenable que celle mentionnée dans le rapport ci-joint.

Dans quelques jours j'aurai l'honneur de vous en adresser le plan pour le soumettre à vos conditions et approbations.

Le Général de Division Commandant en Chef.

(Signé) DAINE.

Pour copie conforme,

Le Major faisant fonction de Chef d'État-Major.

COENRAETS.

A Monsieur le Ministre de la Guerre.

N° 15.

Anvers, le 4 août 1831.

Monsieur le Général.

De nouvelles informations sur les mouvemens de l'ennemi ont déterminé S. M. à changer les ordres qu'elle m'avait chargé de vous communiquer, ainsi que je l'ai fait par ma lettre de ce jour.

Il paraît que deux divisions sous les ordres, l'une du général Cortheiligers, l'autre du général Meyer, doivent chercher à s'emparer de Venloo, tandis que les deux autres divisions tiennent en échec l'armée de l'Escaut.

Vous porterez votre quartier-général à Hechtel et vous concentrerez l'armée sous vos ordres de manière à pouvoir vous porter rapidement partout où besoin sera. Dès que vous apprendrez des démonstrations hostiles sur Venloo, vous êtes chargé, général, de détruire les troupes qui chercheraient à s'en emparer, sans vous inquiéter des autres divisions qui se trouvent en présence de l'armée de l'Escaut.

Vous recevez déjà, sans doute, des bataillons de volontaires venant de l'armée du Luxembourg, je vous prie de m'informer successivement de leur arrivée et de me tenir très au courant de votre position, ainsi que des renseignements que vous avez sur l'ennemi.

Vous recevrez incessamment des effets de campement pour l'armée sous vos ordres : veillez je vous prie au service des vivres fournis par l'entrepreneur Theuvens.

Le Ministre de la Guerre,

(Signé) BARON DE FAILLY.

Pour copie conforme,

Le Major faisant fonction de Chef d'État-Major.

COENRAETS.

A Monsieur le Général de Division Daine, Commandant en Chef l'armée de la Meuse.

N° 16.

Anvers, le 4 août 1831.

Monsieur le Général,

Par suite des ordres de Sa Majesté, vous prendrez de suite les dispositions nécessaires pour vous rapprocher du corps d'armée du général de Tieken dont le quartier-général est à Schilde, vous laisserez une garnison suffisante à Hasselt et vous opérerez votre mouvement en vous dirigeant sur la Meuse, dont l'aile droite de l'armée de l'Escaut se rapproche.

Vous adresserez à Anvers vos dépêches et vos rapports. Une division ennemie occupe Turnhout, une autre la route de Breda sur Anvers.

Le Général, Baron De FAILLY.

Pour copie conforme,

Le Major faisant fonction de Chef d'État-Major,

COENRAETS.

A Monsieur le Général de Division Daine, à Hasselt.

N° 17. — ENREGISTREMENT N° 1824.

Hasselt, le 28 juillet 1831.

Monsieur l'Intendant,

J'ai l'honneur de vous inviter à vous rendre dans le plus bref délai possible à mon quartier-général afin de pouvoir vous même y soigner le service d'administration des troupes de l'armée de la Meuse, destinées à faire partie du camp de Zonhoven.

Ci-joint copie de trois missives ministérielles sous les N°s (1¹, 2¹, 3¹ cabinet) pour vous servir de gouverne.

Vous voudrez bien vous entendre avec M^r Theuwens pour tout ce qui concerne son entreprise, en arrêtant le lieu que vous aurez jugé le plus convenable pour l'établissement des fours, de l'abattoir, des magasins et du mode de distribution, en me faisant connaître ce dont vous serez convenu à ce sujet, afin que je puisse en ordonner l'exécution par un ordre du jour.

Je vous informe que Monsieur Delbroeck s'est engagé à fournir pour le confectionnement du camp, et dans l'espace de dix jours, trois cent mille kilogrammes de paille, à raison de 2 1/2 cents par kilogramme, rendu sur les lieux.

Je n'ai pas voulu contracter pour la totalité, dans l'espérance que la nouvelle récolte nous procurera le reste de la fourniture, à un prix beaucoup moins élevé; il a été pris aussi un arrangement avec Mr Loos, bourgmestre de Peer, pour la livraison des bois nécessaires à la construction des baraques, d'après les prix énoncés dans le tableau ci-annexé.

Vous apprécierez la différence qui existe entre ceux-ci et ceux que demande Mr Frantzen, ces bois sont achetés sur les lieux à un prix modéré; le transport en reste à la charge du gouvernement. Vous voudrez bien, dans l'intérêt de l'État, rectifier la forme du contrat prescrit, et en accélérer l'exécution. Je vous informe en outre que S. M. LÉOPOLD 1^{er}, Roi des Belges, passera, dimanche 31, en revue les troupes composant l'armée de la Meuse et je vous invite à assister en personne à cette inspection.

Le Général de Division Commandant en Chef,
(Signé) DAINE.

Pour copie conforme,

Le Major faisant fonction de Chef d'État-Major,
COENRAETS.

A Monsieur l'Intendant Dufaure.

N^o 18. — ENREGISTREMENT N^o 1838.

Husselt, le 1^{er} août 1831.

Monsieur l'Intendant,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint une lettre de Monsieur le Ministre de la guerre, en date du 30 juillet, 4^{me} division, N^o 72, relative aux instructions que Monsieur l'Intendant Beunen est chargé de vous transmettre concernant le service des vivres de l'armée de la Meuse.

Le Général de Division Commandant en Chef,
(Signé) DAINE.

Pour copie conforme,

Le Major faisant fonction du Chef d'État-Major,
COENRAETS.

A Monsieur l'Intendant Dufaure.

N° 19. — ENREGISTREMENT N° 1872.

Hasselt, le 3 août 1831.

Monsieur l'Intendant,

Les hostilités devant être reprises demain, quatre août, à neuf heures et demie du soir, je me trouve dans la nécessité de faire un mouvement de concentration d'une partie de mon corps d'armée, en conséquence il est de toute urgence, que vous vous entendrez avec M^r Theuwens, entrepreneur des vivres, afin que la distribution puisse s'en faire pour 3 ou 4 bataillons, à dater du 5 au 6 de ce mois, vous voudrez bien aussi insister auprès de lui pour que toute l'armée reçoive ses vivres le plutôt que faire se pourra.

Le Général de Division Commandant en Chef,
(Signé) DAINE.

Pour copie conforme,
Le Major faisant fonction de Chef d'État-major,
COENRAETS.

A Monsieur l'Intendant Dufaure.

N° 19 bis. — ENREGISTREMENT N° 387.

Quartier-Général à Hasselt, le 4 août 1831.

Ordre.

Monsieur l'Intendant militaire Dufaure se rendra aujourd'hui et sans aucun retard à mon Quartier-Général.

Le bien du service exigeant sa présence ici, il partira à la réception de la présente.

Le Général de Division, Commandant en Chef,
(Signé) DAINE.

Pour copie conforme,
Le Major faisant fonction de chef d'État-Major,
COENRAETS.

A Monsieur l'Intendant Dufaure.

N° 20.

Quartier-Général Royal de Malines, le 6 août 1831.

Monsieur le Général,

Ayant appris par différens rapports que les Hollandais sont en force à Verlu

sur la route de Geel à Diest, quelques modifications deviennent nécessaires aux instructions que vous avez reçues du général De Failly.

Arrivé à Diest, après en avoir chassé l'ennemi s'il s'y trouve au lieu de vous diriger d'abord sur Geel, vous vous mettrez en communication avec le général de Ticken qui passera la Methe à Lierre et se portera au devant de vous dans la direction de Diest; mais qui attendra pour faire une attaque sérieuse sur l'ennemi, qu'il ait appris que vous l'avez attaqué de votre côté.

Le Ministre de la guerre ad interim,

(Signé) D'HANE.

Pour copie conforme,

Le Major faisant fonction de Chef d'État-Major,

COENRAETS.

A Monsieur le Général de Division Daine, Commandant en chef l'armée de la Meuse.

N° 21. — N° 4 G. — COMMISSARIAT GÉNÉRAL DE LA GUERRE. — CABINET.

Bruzelles, le 23 janvier 1831.

Monsieur le Général.

J'ai l'honneur de vous accuser réception de vos lettres des 20 et 21 janvier et des rapports qui les accompagnaient.

J'apprécie les regrets et l'espèce de chagrin que vous causent ainsi qu'aux troupes de votre corps d'armée, les ordres que le gouvernement s'est vu dans la nécessité de prescrire pour donner à l'Europe un nouveau gage de l'esprit conciliant qui anime la nation. Veuillez témoigner à vos braves soldats la satisfaction du gouvernement, pour leur conduite modérée dans des circonstances que leur exaltation et leur courage doivent leur rendre bien pénibles à supporter.

Déjà la Belgique recueille les fruits de leur soumission et l'Escaut, libre depuis le 21, permet à nos bâtimens nationaux de rouvrir pour nos concitoyens les sources de la prospérité commerciale. C'est à la fidélité de nos troupes à remplir leurs engagemens, que sont dus ces résultats avantageux, et c'est une belle gloire aussi que de coopérer à assurer les bases de la fortune publique.

Vos rapports officiels ne me parlent pas de la situation du corps du général Mellinet et de l'assiette de ses cantonnemens. J'aime à croire qu'il aura suivi l'exemple sage et réellement patriotique que vous lui avez donné, et je vous prie de me transmettre sans délai les renseignemens les plus exacts à ce sujet : l'inobservation des ordres du gouvernement sur la rive droite de

la Meuse compromettrait notre cause aux yeux du Congrès de Londres et les coupables seraient responsables des maux qu'une telle conduite attirerait sur notre patrie.

Vous êtes donc intéressé, en votre qualité de commandant en chef dans le Limbourg, à ce que tous les corps sous vos ordres se conforment strictement à vos intentions et je vous prie de les comprendre dans vos rapports officiels.

Le commissaire général de la guerre,
(Signé) A. GOBLET.

Pour copie conforme,
Le Major faisant fonction de chef d'État-Major,
COENRAETS.

A Monsieur le Général Daine.

N° 22. — ENREGISTREMENT N° 1891.

Hasselt, le 4 août 1831.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur l'importance de la place de Tongres comme point stratégique et comme j'ai besoin de toute mon artillerie de campagne pour le conserver, je désire que vous donniez l'ordre afin qu'une demi-batterie d'artillerie de milice soit dirigée de Liège sur cette place.

Cette mesure me mettrait à même de disposer de l'artillerie de campagne qui s'y trouve; et puisqu'il y a seize pièces de campagne à Liège, on pourrait sans nul inconvénient détacher quelques-unes pour être parquées à Tongres en cas d'attaque.

Le Général de Division Commandant en chef,
(Signé) DAINE.

Pour copie conforme,
Le major faisant fonction de Chef d'État-Major,
COENRAETS.

A Monsieur le Ministre de la guerre.

N° 23. — PROVINCE DE LIMBOURG. — OBJET. — INDICAT. N° 180-19.
OBJET: MOYEN DE TRANSPORT; REQUISITION.

Hasselt, le 27 juillet.

Monsieur le Général,

Quelque soit mon désir de contribuer à assurer le service militaire, je n'ai pu prendre sur moi de déférer à l'invitation contenue dans votre lettre du 23

de ce mois N° 1779, relative à une réquisition de chevaux et voitures, sans en avoir référé à MM. les Ministres de l'intérieur et de la guerre.

Il est de principe, monsieur le Général, que la voie des réquisitions est un moyen extrême qui n'est que bien rarement admissible en temps de paix. Il l'est moins que jamais quand il s'agit de moyens de transport dans un moment où tous les cultivateurs sont occupés à rentrer leur moisson. A cette considération générale vient se joindre la circonstance particulière que la partie de la province dont il s'agit a été épuisée par des réquisitions continuelles dont elle n'est pas remboursée et qu'un grand nombre de propriétaires ont remplacé leurs chevaux par des bœufs pour échapper aux réquisitions.

Tels sont les motifs, monsieur le Général, qui m'ont engagé à m'adresser au Ministre. Je m'empresserai de satisfaire aux ordres qui me seront transmis. Toutefois dans l'hypothèse, où une réquisition fut ordonnée et non une adjudication ou tout autre moyen onéreux pour les habitans, il serait à désirer que le nombre des voitures nécessaires me fut indiqué, ainsi que les distances à parcourir et autant que possible les charges que les voitures auront à porter, afin d'y proportionner le nombre des chevaux et de prévenir les accidens qui pourraient résulter des trop grandes charges.

Le Gouverneur de la province de Limbourg,

(Signé) J. F. HENNEQUIN.

Pour copie conforme,

Le Major faisant fonction de chef d'État-Major,

COENRAETS.

A Monsieur le Général de Division, Commandant en chef l'armée de la Meuse.

N° 24. — RAPPORT SUR LES TROIS PIÈCES MISES SOUS MES ORDRES

LE 8 AOUT 1831.

Mon colonel, le huit août 1831, à neuf heures du matin, vous m'avez mis sous les ordres du major du Génie, monsieur Beaulieu, avec les trois pièces des tirailleurs de la Meuse braquées en ce moment l'une sur la porte de Campine, l'autre sur celle de Curange, et la 3^{me} pièce sur celle de Tongres, conduites chacune par un conducteur du train avec deux chevaux, et servies par le lieutenant d'artillerie de tirailleurs de la Meuse nommé Waroquier, 1 sergent, 1 caporal, 10 canonniers, des tirailleurs et deux sapeurs mineurs (1).

(1) Ces pièces ne faisaient partie d'aucune batterie.

Je me rendis à l'instant à la porte de Campine comme étant la plus exposée, je distribuai les armemens et je fis allumer la mèche faisant prévenir le major Beaulieu que j'étais sous ses ordres avec les trois pièces; je me rendis à la porte de Curange, je remis l'obusier qui s'y trouvait sous les ordres du lieutenant Warocquier et le conducteur sous ceux du lieutenant du train Das; je recommandai au premier de ne tirer, à moins d'extrême urgence, que lorsqu'il aurait entendu mon premier coup qui ne devait être tiré que par ordre supérieur; à la 3^{me} pièce, il n'y avait que deux canonniers et un sergent; le conducteur était commandé par un maréchal-de-logis du train, ils ne devaient se retirer que lorsque je les en aurais prévenus.—Je retournai alors à la porte de la Campine, je rencontrai la compagnie des mineurs; le 1^{er} lieutenant Groulard me dit qu'ils se rendaient à la porte de Tongres; je regagnai ma pièce à la porte de Campine, où je ne trouvai plus que mes canonniers qui étaient animés du plus grand enthousiasme et qui me demandaient à grands cris de les laisser tirer; car déjà l'ennemi se montrait à 1,500 pas.

Dans ce moment, M^r le bourgmestre de Hasselt, M^r le baron de Cécil, MM. Siegers et Bamps, propriétaires, vinrent me conjurer de me retirer avec ma pièce pour ne pas faire incendier la ville; je leur répondis que sans ordre du major Beaulieu, je ne pouvais quitter mon poste, et espérant le trouver peut-être en reconnaissance avec un piquet je passai le cimetière pour m'en assurer.

Là, je vis les ennemis déjà prêts à passer le Demer à 1,000 pas de la ville, je rejoignis ma pièce au grand galop et, sur les instances de ces messieurs, je quittai mon poste au regret de tous mes canonniers. Sorti à 200 pas hors de la porte de Tongres, je trouve le maréchal-des-logis du train cité plus haut avec l'avant train seul de la pièce; je le reconduisis à l'instant la reprendre et aidé de quelques volontaires Luxembourgeois, je pus la sauver. Je fus aussi rejoint par le lieutenant Warocquier et le lieutenant Das, car déjà l'ennemi voulait faire entrer, par la porte de Curange, trois trompettes dont l'un avait un mouchoir blanc à son sabre, qui cependant sur les menaces du lieutenant d'artillerie, rejoignirent leur corps au grand galop. Ayant alors rassemblé les trois pièces sous mes ordres, je donnai le commandant de la dernière au même lieutenant, celui de l'obusier au caporal Lenaerts de la 2^{me} batterie, la 1^{re} devait être guidée par le lieutenant du train Das : moi-même je restai sur le flanc de la colonne, avec laquelle je rejoignis nos troupes au trot, je devançai les bagages; un piquet de lanciers ainsi que les chasseurs et les cuirassiers. Je fus un moment arrêté par l'ambulance, je parvins cependant à la laisser

derrière moi, voulant à tout prix sauver mes pièces. Mais arrivé près du bataillon Lecharlier on me mit le pistolet sur la gorge, et on croisa la bayonnette pour me faire rester devant l'ambulance.— Le capitaine de cuirassiers et un 1^{er} lieutenant me tirèrent de leurs mains; j'allai alors trouver le major Lecharlier pour lui demander qu'il donnât ordre de laisser passer l'ambulance et les charriots de bagage; ce qui fut exécuté.

J'employai ce temps à mettre mes pièces à la prolonge, à les charger et à placer l'étréouille: j'avertis la cavalerie qui me suivait de prendre de chaque côté de mes pièces si l'ennemi se montrait; et qu'après mes trois coups partis ils devaient masquer mes pièces si l'ennemi se présentait pour que je puisse les recharger.— Ces dispositions prises nous continuâmes notre marche à peu près pendant dix minutes sur le revers d'une montagne, lorsque tout à coup l'ennemi se montra sur le sommet à 500 pas et nous mitrilla; au premier coup les cuirassiers s'ouvrirent; mais les chasseurs et lanciers masquèrent mes pièces et me mirent dans l'impossibilité de tirer. Le 2^{me} coup ennemi, plus meurtrier encore me tua l'attelage de derrière de la dernière pièce ainsi que plusieurs canonniers et la mit ainsi hors de service. Au même moment la cavalerie qui nous suivait terrassa mes canonniers; la 2^{me} et la 1^{re} pièce continuèrent leur marche. La 1^{re} fut par l'incurie du conducteur, jetée dans un fossé; la 2^e tomba entre les bagages et ne put sortir.

L'ennemi nous poursuivit pendant une demi lieue en nous attaquant également par le flanc gauche.

Dans cette retraite des douze canonniers qu'il y avait, trois seulement sont revenus jusqu'à présent.

Ces faits sont tellement vrais qu'au besoin je les ferais appuyer par l'assertion de toutes les personnes dont il est fait mention.

(Signé) Hippert, lieutenant en 2^d d'artillerie,

Pour copie conforme,

Le Major faisant fonction de Chef d'État-Major,

COENRAETS.

NOTA. Il est à remarquer que les trois pièces commandées par le lieutenant Hippert étaient incomplètes; attelées, seulement de deux chevaux chacune, et qu'elles avaient reçu l'ordre de se réunir au gros de l'artillerie, et non de soutenir la retraite.

INSTRUCTION POUR L'ARMÉE DE LA MEUSE.

L'armée se mettra en mouvement le 6 août, s'il est possible, pour se porter sur Diest et Sechem et le jour suivant, 7 du même mois, sur Westerloo. Si l'ennemi occupait quelque-une de ces positions il en serait chassé de vive force; s'il ne s'y trouvait pas; le général Daine se porterait avec ses forces sur Gheel où il continuerait à agir conjointement avec le corps d'armée que commande le général de division Tieken de Terhove, qui a l'ordre de ne commencer une attaque sérieuse que lorsqu'il entendra la canonnade de l'armée du général Daine.

En conséquence, ce dernier Général employera tous les moyens possibles de faire connaître au général Tieken le progrès de ses mouvemens.

Le Ministre de la Guerre ad interim,

(Signé) D'HANE.

Pour copie conforme,

Le Major faisant fonction de Chef d'État-Major,

COENRAETS.

Quartier-Général Royal à Louvain, le 9 août 1831 à 10 heures au soir.

Monsieur le Général,

Le Roi a appris avec peine, par voies indirectes, que le corps d'armée de la Meuse, placé sous vos ordres, a essuyé une défaite complète, ce qui n'aurait pas eu lieu si vous aviez suivi d'abord les ordres qui vous avaient été donnés, et nous aurions été à même de prendre l'offensive au lieu de la défensive à laquelle nous sommes aujourd'hui réduits; il s'agit maintenant, Monsieur le Général, de réparer cet échec et sauver l'honneur national, de former un corps compact des hommes sous vos ordres qui sont restés fidèles à leurs drapeaux.

Je vous enjoins en conséquence de ramener, par Namur et à marche forcée, les débris du corps sous vos ordres pour les réunir à l'armée de l'Escaut que le Roi commande en personne.

Sa Majesté attend de vous, Général, la prompte exécution des ordres que je vous transmets par la présente. Vous vous mettrez en communication avec moi,

des hommes sûrs et intelligens et m'enverrez un rapport circonstancié de l'affaire que vous avez eue, de la perte que vous avez faite et du nombre d'hommes qui vous restent encore sous les armes.

Le Ministre de la Guerre ad interim ,

(Signé) D'HANE.

Pour copie conforme ,

Le Major faisant fonction de Chef d'État-Major ,

COENRAETS.

A Monsieur le Général de Division Daine.

N° 27.

Quartier-Général Royal à Louvain, le 10 août 1831 à huit heures du matin.

Monsieur le Général ,

Des changemens survenus dans les dispositions de l'armée doivent faire regarder comme non avenu l'ordre que je vous ai transmis en date d'hier 9 courant , de vous diriger en hâte sur Namur pour vous réunir à l'armée que commande le Roi en personne.

C'est à Liège que vous devez concentrer vos forces et vous y maintenir sans faire d'autre mouvement, jusqu'à ce que vous receviez un ordre contraire et positif.

Le Ministre de la Guerre ad interim ,

(Signé) D'HANE.

Pour copie conforme ,

Le Major faisant fonction du Chef d'État-Major ,

COENRAETS.

A Monsieur le Général de Division Daine, commandant le corps de l'armée de la Meuse à Liège.

N° 28.

Quartier-Général Royal à Louvain, le 11 août 1831.

Monsieur le Général ,

Monsieur le ministre de l'intérieur Ch. de Brouckère, nommé aide-de-camp de S. M. le Roi, se rend à l'armée de la Meuse par ses ordres; vous voudrez bien, Général, suivre ceux qu'il vous transmettra au nom de Sa Majesté et

diriger tous vos mouvemens d'après les instructions verbales qu'il a reçues et qu'il est chargé de vous communiquer. Vous voudrez bien, en conséquence, regarder comme non avenu mon ordre de hier.

Le Roi compte se porter aujourd'hui en avant avec le corps d'armée de l'Escaut, sur la route de Tirlemont et pour tâcher de s'emparer de cette ville s'il est possible. Je vous instruirai ultérieurement du résultat de cette opération.

Tous nos mouvemens, Général, tendent à opérer une jonction entre nos corps d'armée; vous voudrez bien de votre côté vous tenir prêt à vous porter en avant si le cas l'exige.

Le Ministre de la Guerre,

(Signé) D'HANE.

Pour copie conforme,

Le Major faisant fonction de Chef d'État-Major,

COENRAETS.

A Monsieur le Général de Division Daine, commandant l'armée de la Meuse.

N° 29.

RAPPORT SUR LES JOURNÉES DES 6, 7 ET 8 AOUT 1831.

Le 6 août 1831, les Hollandais s'étant montrés au delà de Zonhoven, une affaire s'est engagée : une section de la 2^e batterie, commandée par le 1^{er} lieutenant Fonsny, a fait un feu nourri et prolongé. L'ennemi a été repoussé.

Le 7 courant, notre camp ayant été transporté à Curange, nos troupes en vinrent aux prises avec les Hollandais : deux pièces de la 2^me batterie ont été engagées, l'une commandée par le capitaine Blondeau, l'autre par le lieutenant Fonsny. L'ennemi a encore été forcé à rétrograder jusqu'au-delà de Kermp. A cette affaire, le capitaine Blondeau a perdu la vie, victime de son courage et de son audace : la pièce qui était sous ses ordres a été un moment au pouvoir de l'ennemi; mais le lieutenant Fonsny l'a reprise bientôt après. Dans la journée du 6, le lieutenant Fonsny a tenu une conduite admirable par son calme et son sang-froid; dans celle du 7, ledit officier a montré beaucoup d'intrépidité. Je désire qu'il continue à commander la 2^me compagnie avec le grade de capitaine. Généralement la conduite des sous-officiers et canonniers des pièces qui ont agi le 6 et le 7, a été des plus belles. — Je dois ajouter que le major Kessels m'a rendu de grands services : il s'est comporté en bon soldat. — Je suis aussi très-content du 2^e lieutenant Lahure, de la 2^e batterie :

cet officier, après la mort du capitaine Blondeau, commandant à la pièce sous les ordres du lieutenant Fonsny, a eu, de même que ce dernier, son cheval tué sous lui. — Je crois pouvoir assurer que tous les officiers d'artillerie ont fait leur devoir.

Le 8 dito, retraite de l'armée de la Meuse. L'artillerie hollandaise a atteint notre arrière-garde à environ une lieue de Hasselt : elle a tiré quelques coups à mitraille, la cavalerie qui se trouvait à la queue, ayant mis le désordre dans toute la troupe en la traversant subitement, a entraîné ou culbuté la colonne; les voitures d'équipage et d'ambulance qui, malheureusement, se trouvaient en arrière, ont encore augmenté la confusion : deux pièces de la 4^e batterie (capitaine Pirson), ayant été renversées dans les fossés qui bordent la route il a été impossible de les en retirer, vu qu'elles étaient exposées au feu de l'ennemi. Quelques caissons ou fourgons ont eu le sort de ces deux pièces. — L'artillerie n'a pas contribué à cette triste débacle; au contraire, elle a fait ce qu'elle pouvait pour l'arrêter : deux pièces de 12, de la 5^e batterie, l'une commandée par le capitaine Gantois, l'autre par le lieutenant Lebrun, et une pièce de 6, de la 4^e batterie, commandée par le 1^{er} Lieutenant Gendebien, et dirigées par le Major Kessels, ont fait taire le canon ennemi, ce qui a un peu rallié la colonne. — Un peu plus loin, toute l'artillerie a pris position; le mouvement rétrograde a été arrêté; la retraite ayant continué, l'artillerie a été placée par échelons : cette mesure a été prise en cas que l'ennemi eût poursuivi notre marche.

Les batteries sont entrées à Tongres avec ordre : les pièces furent aussitôt placées sur les remparts de la ville pour la défendre en cas d'attaque; ces dispositions reçurent l'approbation du Général en Chef. Mais quelques tems après, m'étant aperçu que l'armée prenait la route de Liège, j'allai prier le capitaine d'état-major Capiaumont, commandant un bataillon d'infanterie de l'arrière-garde de rester pour soutenir mon artillerie au besoin : il me promit sur l'honneur de ne point m'abandonner; et alors je dus suivre le mouvement rétrograde qui s'exécutait.

La 7^e batterie qui a beaucoup aidé à repousser les sorties que les Hollandais ont faites de Maestricht les 6 et 7 août, s'est très-bien conduite d'après tous les rapports qui m'ont été faits et les renseignemens que j'ai pris sur ces affaires : le 2^e lieutenant Fraipont a eu son cheval tué à Herderen; plusieurs canonniers et conducteurs y ont été tués ou blessés : j'en ai gardé les noms ainsi que ceux des hommes des autres batteries qui ont eu le même sort à Houthalen, Kermp et Cortessem.

L'artillerie n'a point été un instant démoralisée ; elle a toujours été prête à faire son devoir.

Lumay, 19 août 1831.

Le Lieutenant-Colonel,
Commandant l'artillerie de l'armée de la Meuse,
(Signé) VANDAMME.

N° 30.

RAPPORT MILITAIRE.

AU ROI.

Quartier-Général de Curingen, 8 août 1831, 8 heures du soir.

J'ai l'honneur d'informer V. M. que l'armée royale a eu le bonheur de prendre aujourd'hui en flanc les troupes ennemies placées sous les ordres de Daine, généralement connues sous le nom *d'armée de la Meuse*, et de les forcer à évacuer Hasselt et à se replier sur Tongres. V. M. appréciera certainement tous les avantages qui résultent de l'occupation d'Hasselt. Ce point nous ouvre des communications faciles avec Maestricht et Bois-le-Duc.

Voici comment a été exécutée cette importante opération.

Les troupes de l'aile gauche, sous les ordres du lieutenant-général Cort-Heyligers, s'avancèrent de Heusden jusqu'à Zonhoven. En même temps je formai un corps considérable entre Diest, Halen, Herck et Beerenbroek, et laissai en garnison à Diest la seconde brigade de la première division commandée par le général-major Favauge. Ce corps se composait de la 3^e division (général Meyer) placée à Herck et Beerenbroek, soutenu par la brigade de cavalerie légère sous les ordres du général-major Boreel ; à Halen se trouvait la 1^{re} brigade de la 1^{re} division, sous les ordres du général-major Schuurman, et où était aussi le lieutenant-général Van Geen ; la brigade de cuirassiers, sous les ordres du général-major Post, et quatre batteries d'artillerie de réserve, soutenaient cette brigade d'infanterie. Mon plan était d'obliger Daine, par la force des armes, à abandonner ses positions devant, dans et à l'entour de Hasselt. Je me trouvai moi-même avec mon frère bien-aimé et l'état-major du quartier-général, à la tête de la troisième division. Ce corps d'armée ainsi composé fit son mouvement en avant sur la grande route de Diest à Hasselt. J'avais en outre donné ordre à la 2^e division sous les ordres du duc de Saxe-Weimar, de quitter, pour le moment, St.-Trond, et de se porter en avant

sur Hasselt, afin d'envelopper Daine du côté de St.-Trond et de Tongres. J'avais des motifs pour croire que l'armée de la Meuse voulait nous attendre à Hasselt, ou même venir nous attaquer dans la direction de Diest. Cette opinion était fondée sur ce que les positions de Zonhoven et le village de Houthalen étaient encore occupés la veille au soir (7 août) par cette armée, et que la cavalerie légère, sous les ordres du général-major Boreel qui occupait les villages de Kermpt, Herckenrode et circonvoisins, avait été attaquée dans cette même soirée par une forte colonne sortie de Hasselt, et s'était même vu forcée de se retirer à Beerenbroeck, derrière la 1^{re} brigade de la 2^e division.

Le terrain où était campée la cavalerie était trop couvert de broussailles pour qu'elle pût exécuter quelque mouvement. L'infanterie de cette 1^{re} brigade de la 3^e division, sous les ordres du colonel Hocker, repoussa immédiatement cette colonne jusques à Kermpt; après quoi elle retourna à Caringen. C'est dans et près ce village que je rencontrai l'ennemi ce matin. Je fis immédiatement attaquer le village par les chasseurs de Leide et les corps de chasseurs de la Hollande septentrionale et de Groningue, que j'envoyai en tirailleurs. Il sembla alors que l'on voulut faire une attaque sur nous, ce qui me força à déployer quelques bataillons, et à prendre position à droite et à gauche du chemin le long duquel nous nous avançâmes. Mon aile droite s'appuyait sur le bois de Steewoort, qui fut occupé par un bataillon de la première brigade, 3^e division. L'aile gauche était couverte par le village de Herckenrode que je fis fortement occuper.

Entre les bataillons déployés était placée la batterie d'artillerie de campagne; et à mon aile droite, entre les bois et les troupes qui l'occupaient, j'avais fait placer deux pièces d'artillerie légère. Le déploiement d'un nombre de troupes aussi considérable fut probablement ce qui déterminina l'ennemi à ne pas continuer son mouvement. Je recommençai donc mon mouvement en avant avec mes troupes rangées en bataille comme je l'ai indiqué. Les corps de chasseurs volontaires agirent seuls en tirailleurs. L'ennemi évacua le village à notre approche. Nous le traversâmes aussitôt et primes position à l'autre extrémité en vue de Hasselt.

J'envoyai mon aide-de-camp le lieutenant-colonel Van Tuyl, en parlementaire vers la ville, afin d'avertir la garnison ainsi que les habitans, que si l'on n'ouvrait immédiatement les portes, ou que si l'on osait se défendre, malgré mes ordres, je les rendais responsables des suites funestes qu'aurait la prise de la ville par la force des armes. Le colonel Van Tuyl revient bientôt

n'avertir que la garnison, ainsi que tout le corps sous les ordres de Daine, se retirait sur Tongres, et que son arrière-garde venait de quitter la ville à l'instant. Il m'annonça aussi que les bourgmestre et échevins de la ville venaient à ma rencontre afin de demander d'épargner la ville. Je le promis.

Je résolus alors de poursuivre immédiatement l'arrière-garde de l'ennemi et de l'attaquer si faire se pouvait. J'ordonnai donc au général-major Boreel de traverser la ville au trot avec sa brigade et une demi batterie d'artillerie légère et de poursuivre l'ennemi sur la route de Tongres.

Le général rencontra l'ennemi à la sortie de la ville, fit plusieurs attaques, et lui fit éprouver, avec sa cavalerie et son artillerie, une perte assez considérable. Le plus grand désordre régna aussitôt dans les rangs de l'ennemi qui prit la fuite de toutes parts. Nous le poursuivîmes jusques à l'autre extrémité du village de Wimmerlinghem. Cette attaque du général Boreel eut pour premier résultat de faire tomber en notre pouvoir 3 pièces de 6, 2 obusiers et 7 caissons pour canons et obusiers; à peu près cent hommes de toutes armes, beaucoup de chevaux de cavalerie et de train tombèrent aussi entre nos mains ainsi que plusieurs charriots chargés d'objets d'équipement sortis du magasin de Hasselt.

La déroute occasionnée à l'ennemi eut encore pour nous un autre résultat heureux; l'ennemi ayant dans sa fuite abandonné la grande route de Tongres, et cherchant à se sauver par des chemins de traverse, le duc de Saxe-Weimar parvint encore dans sa marche de St.-Trond à Hasselt, à lui faire 200 prisonniers, parmi lesquels se trouvent trois officiers.

Mon quartier-général est encore pour le moment à Curingen; demain il sera établi à Hasselt. La ville est occupée par la première brigade de la 3^e division, et le lieutenant-général Meyer y a fixé son quartier-général.

Le duc de Saxe-Weimar ira demain occuper St.-Trond avec l'une des brigades sous ses ordres, et Looz avec l'autre.

La brigade qui se trouve à Diest me rejoindra demain et occupera Halen et Herck, en ne laissant à Diest qu'une forte garnison. Le lieutenant-général Cort-Heyligers se trouve à Zonhoven et dans les environs.

Il m'est on ne peut plus agréable de pouvoir recommander les troupes sous mes ordres à la bienveillance de V. M.

Je ne puis assez louer leur zèle et leur courage.

Le commandant en chef de l'armée,

GUILLAUME, prince d'Orange.

N° 31. — ENREGISTREMENT N. 1879.

*Hasselt, le 4 août 1831.***Monsieur le Colonel,**

Dans le moment je m'occupe d'un projet relatif à la concentration de mon armée qui aura lieu incessamment ; si pourtant avant cette époque votre premier bataillon était vivement attaqué, vous ordonnerez qu'il se replie sur Tongres. Vous défendrez avec de l'artillerie la position de Bergh en avant de Tongres et ferez construire de suite un épaulement ou retranchement sur cette montagne pour y mettre vos pièces à couvert, pour ce travail, vous pourrez employer des canonniers et des hommes de votre 3^me bataillon. M. le bourgmestre de Tongres vous fera fournir les pelles et pioches nécessaires; si dans la position de Bergh vous veniez à être forcé, vous vous retirerez sur Tongres et dans cette place, vous pourrez vous défendre contre beaucoup de monde.

Le général de Division commandant en Chef,

(Signé) DAINE.

**Monsieur Weusten, colonel commandant le 1^{er} régiment
de chasseurs à pied à Tongres.**



SUPPLÉMENT.

Pièces importantes et supplémentaires qui n'ont pu être mises sous les yeux de Sa Majesté lors de la rédaction du Mémoire du Général Daine, parce qu'elles se trouvaient déposées à Hasselt dans la malle d'un officier de l'état-major. Elles prouvent jusqu'à l'évidence que le Général a éclairé, à tems encore, le gouvernement sur le véritable état des choses, et lui a prédit mot pour mot ce qui arriverait à la reprise des hostilités; on a accueilli comme de coutume ses justes plaintes et ses avertissemens réitérés par un silence absolu, je dirai même insultant.

Il suffira de la transcription de ces lettres pour prouver leur importance.

AU MINISTRE DE LA GUERRE.

Tongres, le mai 1831.

Les Bourgmestres des communes où mes troupes se trouvent cantonnées me fatiguent de plaintes sur les embarras que leur suscite le logement des hommes de guerre, dans un moment où l'agriculture réclame les bras des habitans.

Désirant faire droit à leurs justes réclamations et aussi dans l'intérêt du soldat et de la discipline, je vous prie de proposer à Monsieur le Régent la formation d'un camp; sujet dont j'ai eu l'honneur de vous entretenir par ma lettre du 9 avril, N° 972.

Nous atteindrions le double avantage de soulager les habitans des campagnes d'un fardeau qui les accable depuis longtems, de soigner l'instruction de l'armée, d'y introduire une discipline à la fois sévère et paternelle, discipline que l'on ne peut obtenir que dans les camps ou dans les garnisons.

Les frais de campement ne seraient que peu onéreux, les 35 c. d'indemnité que l'état accorde par homme et par jour seraient, il me semble, suffisans, et nous trouverions des fournisseurs qui livreraient à ce prix les rations complètes et même le bois pour faire la cuisine.

On pourrait établir ce camp sur la vaste bruyère d'Ash à Zonhoven. Le campement de l'armée loin de nuire aux propriétés ferait affluer le numéraire dans les villages assez pauvres de la campine et fournirait un débouché à leurs denrées. Si d'un autre côté nous sortons un jour de l'inaction, je pourrais de suite diriger l'armée sur les points menacés : j'observe en même tems le Brabant Septentrional, la ville de Maestricht et même la Prusse.

Il doit se trouver dans les magasins de l'état les tentes du camp de Nimi-Mezières et de Turnhout; au reste je préfère les baraques comme étant plus saines.

Le Général de Division commandant l'armée de la Meuse

(Signé) DAINE.

Pour copie conforme,

Le Capitaine Aide-de-Camp CARIAUMONT.

NOTA. Cette lettre prouve combien le général Daine sentait le besoin urgent de faire manœuvrer ses troupes, et de veiller à l'instruction des officiers nouvellement promus.

Il lui fut répondu seulement le 20 juillet, qu'il fallait, à dater du 1^{er} août, établir un camp à Mechelen, distant de Schilde, quartier-général de l'armée de l'Escaut, de 18 lieues.

Le 2 août, les hostilités étaient dénoncées de la part des Hollandais!!!!

LETTRE DU GÉNÉRAL AU RÉGENT DE LA BELGIQUE.

Quartier-Général de Tongres, le 31 mars 1831.

Il le prévient de tout ce qui est arrivé aux armées de l'Escaut et de la Meuse, les 5, 6, 7, 8, 11 et 12 août 1831.

Monsieur le Régent,

L'officier de l'état-major que j'ai eu l'honneur de vous envoyer m'a fait part de la confiance dont vous daignez m'honorer dans les circonstances graves où nous nous trouvons; je m'efforcerais de la mériter de plus en plus en faisant respecter dans ma petite armée vos décisions et vos volontés.

.....
Ici sont des détails confidentiels devant rester secrets : M. le colonel Moyart placé à l'avant-garde s'est trouvé un jour forcé de faire un mouvement contre l'ennemi qui menaçait d'envahir nos frontières. Il ne put emmener 3 pièces

dè canon que je lui avais confiées, parce que l'autorité civile refusait (par ordres supérieurs) de lui fournir des chevaux de réquisition pour les trainer : il s'est plaint amèrement à moi de l'incurie de ceux qui exposaient ainsi de braves soldats à perdre leur réputation et à se déshonorer par le manque d'énergie dans l'emploi des moyens que les circonstances exigeaient.

D'un autre côté je prendrai la respectueuse liberté de vous exposer la situation pénible dans laquelle je me trouve actuellement.

Des troubles récents ont nécessité l'envoi à Liège de deux bataillons et de deux autres à Bruxelles, de sorte qu'il ne m'en reste plus que quatre, avec deux escadrons du 1^{er} régiment de chasseurs, une compagnie de lanciers et une forte batterie attelée, commandée par le capitaine Blondeau. Voilà l'effectif de l'armée de la Meuse, car il serait difficile de compter sur les volontaires du général Mellinet que l'on organise. L'on exigera peut-être beaucoup de mon expérience et de ma réputation avec des moyens si exigus; on me promet de renforcer mon armée, on m'annonce, depuis 4 à 5 mois, l'envoi de nouveaux bataillons, de plusieurs escadrons, et trois nouvelles batteries; mais l'envie et l'intrigue leur font prendre une autre route que le Limbourg : cependant l'ennemi a concentré ses forces en une masse compacte. S'il vient se placer hardiment entre l'armée qui se trouve dans la province d'Anvers et la mienne, il peut ravitailler Maestricht et nous battre séparément avant que nous n'ayons pu nous joindre, parce que partout il nous sera supérieur, et que nous sommes disséminés, dispersés même sur une ligne d'opérations trop étendue, et qu'il n'y a point encore d'unité ni d'ensemble dans nos opérations : mes soldats sont braves; mais que pourraient-ils contre des forces triples : je ne redoute point les chances des combats, mais je crains d'être déshonoré, parce que l'on attend beaucoup de nous avec des moyens nuls. Déjà des partisans de trouble ont jeté l'inquiétude dans nos rangs, l'on parle de trahison, d'or répandu parmi nous, et l'on envoie des officiers d'état-major pour nous surveiller; pour épier nos moindres mouvemens, en un mot la délation est à l'ordre du jour; elle inquiète, elle tue de braves et vieux soldats dont les sentimens sont purs et qui désirent verser leur sang pour rendre la tranquillité à leur pays, mais qui se révoltent à l'idée d'être soupçonnés. Cet état de choses relâche les liens de la discipline, et l'on peut dire que l'impunité que l'on semble accorder aux pillards de Liège et autres villes, est d'un très-mauvais effet pour l'armée : hier 30, l'on a tenté de renouveler à Tongres, les scènes de nos grandes villes; j'ai pris des mesures capables d'effrayer les meneurs; au reste cette circonstance

m'a prouvé plus que jamais que *ma réputation et celle de mon armée couraient de grandes chances*. Si l'ennemi venait à nous attaquer, 3 à 4 mille hommes ne sont rien en effet pour résister aux sorties d'une place de guerre (Maestricht), aux attaques des turbulens de l'intérieur et à celle de l'ennemi qui nous menace sur les frontières.

Le Général de Division commandant l'armée de la Meuse,

Signé DAINÉ.

Pour copie conforme,

Le capitaine aide-de-camp САРІАУМОНТ.

NOTA. Certes, jamais prédiction ne fut plus vraie : l'ennemi comme le Général l'avait prévu, s'est jetté le 4 août entre les armées de l'Escaut et de la Meuse et est venu s'emparer de la ville de Diest dont il a fait la base de ses opérations.

Il est de règle qu'avant de faire la guerre, on prépare tous les moyens de défense dont un pays est susceptible, les chances de succès comme celles de revers doivent être prévues. Je vais en conséquence faire une seule question à nos stratèges : Pourquoi n'a-t-on pas coupé en avant de Diest les digues du Demer ? Une inondation d'une demi-lieue de largeur, prolongée au loin garantissait le Brabant et le Limbourg jusqu'à Bilsen contre l'invasion de l'ennemi. Cette opération valait à elle seule un renfort de 50,000 hommes, pourquoi l'a-t-on négligée ? Le conseil aulique devait, il me semble, y penser. Tout empire doit avoir une place de défense dès longtemps arrêtée, c'est ce qu'on appelle le secret de l'état ; les ordres du conseil, dans cette courte campagne, me dévoilent que nous avons cet embarras de moins. Pourquoi, dirai-je encore, n'a-t-on pas fortifié Tongres, l'appui de ma droite et Hasselt le centre de mon armée, chef-lieu de la province ? en les mettant à l'abri d'un coup de main, je pouvais dès lors me porter sur tous les points sans craindre les sorties de la garnison de Maestricht.

Pourquoi, encore, m'a-t-on défendu l'emploi des munitions de guerre en exercices à feu ? (voyez la suivante lettre).

Depuis le mois de novembre 1830, l'armée n'a fait qu'une seule fois l'exercice à feu : le ministère n'a jamais ordonné le tir à la cible, il en est résulté que 3 à 4000 recrues sont entrées dans les rangs de l'armée de la Meuse sans avoir jamais tiré un seul coup de fusil.

Bruxelles, le 6 juillet 1831. N° 35.

Monsieur le Général,

Vu l'énorme consommation de cartouches qui se fait abusivement dans quelques corps de l'armée soit par le défaut de soins des hommes auxquels on les distribue, soit par l'usage immodéré qu'on en fait; j'ai l'honneur de vous inviter à vouloir bien fixer votre attention particulière sur cette partie du service et à veiller soigneusement à ce que les munitions de guerre que les corps emploient soient inscrites exactement dans les livrets dont ils doivent être pourvus conformément de l'arrêté du 18 octobre 1815 N° 10. Veuillez, Monsieur le Général, faire connaître ces dispositions aux différens corps sous votre commandement et donner des ordres afin qu'il ne soit plus délivré de munitions de ce genre en remplacement des cartouches gâtées ou détériorées que sur la remise préalable des balles provenant de cartouches hors de service.

Le ministre de la Guerre,

(Signé) Baron De FAILLY.

Quartier-Général de Tongres, le 12 juin 1831.

Monsieur le Ministre,

Votre aide-de-camp me trouva à Tongres et me remet votre missive du 11 courant, N° 7, au moment où j'allais me rendre à Bruxelles conformément à vos intentions. Je regrette vivement que dans l'intérêt de la chose publique je ne puisse m'entretenir avec vous sur les *besoins urgens de mon armée*, sur les mesures que nous devrions prendre dans le cas éventuel d'une reprise d'hostilités, car malgré notre tort de nous être confiés à la diplomatie et celui bien plus grand encore de nous livrer à des débats parlementaires, au lieu d'organiser nos forces, de les réunir, de leur donner de l'ensemble, tout n'est pas encore désespéré si l'on veut apporter un peu d'énergie et de fermeté dans nos moyens de résistance.

L'esprit de ma petite armée est bon, j'ai su éloigner de ses rangs l'intrigue et l'indiscipline; mais on ne peut compter sur une coopération active de sa part, que lorsque le gouvernement me mettra dans les mains de quoi ne pas compromettre son existence, l'exposer à se déshonorer, et à perdre sa réputation et la mienne.

Depuis six mois je ne cesse de mettre au jour l'exiguité de mes moyens;

mes situations font foi, elles indiquent clairement ma faiblesse, *l'on évite de me répondre* ou bien l'on m'annonce que l'on m'enverra des renforts; et, au lieu de satisfaire à mes justes demandes, l'on m'ôte un de mes bataillons pour le diriger sur Gand, ainsi qu'un escadron de lanciers pour l'envoyer dans le Luxembourg où l'on n'a besoin d'aucune cavalerie: bref, pour que l'armée de la Meuse soit dans la possibilité d'opérer et d'agir avec efficacité, elle devrait être composée de 6 régimens d'infanterie, ou au moins de quatre s'il était impossible d'en distraire de l'armée de l'Escaut: que le gouvernement donne donc l'ordre que le 5^e régiment qui se trouve à Bruxelles et à Louvain, rejoigne sans délai, ainsi que le 3^e bataillon du 10^e régiment détaché dans les Flandres; que les recrues du 2^e régiment retenues par les ordres du commandant-de-place de Louvain, sous le prétexte de garder les prisonniers de guerre, soient dirigées vers leurs bataillons, qu'enfin la force de mon infanterie soit de 15 à 18,000 hommes (ici suit l'état des objets réclamés pour entrer en campagne, demandes de caissons d'infanterie et *seulement* d'un demi approvisionnement d'artillerie, vu l'exiguité de nos moyens à cette époque). *On n'a rien obtenu!!*

Voici ce qui me manque et ce qu'il serait urgent de mettre à ma disposition: en effet, que prétend-t-on que je fasse avec une petite armée qui manque de tout, dont la force numérique n'eut que 8,600 hommes au plus et de deux batteries d'artillerie, ainsi que vous pouvez vous en assurer par la situation ci-jointe, et j'y comprends encore la garnison de Venloo, forte de 2000 hommes, dont je ne puis disposer, reste donc six mille hommes au plus dont je puis disposer au besoin.

Il me sera également difficile d'en retenir une correspondance active avec M. le Général de Tieken, au moyen de mes officiers d'état-major, puisque je n'en ai que deux dont l'un (capitaine Coenraets) est occupé à tracer l'emplacement d'un camp. Veuillez donc m'en envoyer et qu'ils soient expérimentés.

(J'ai reçu depuis lors MM. le Major de cavalerie de La Gottelerie et le capitaine de Harven.)

La garde civique de la province se compose de 6000 hommes, mais il n'a été mis à la disposition de M. le gouverneur que 500 fusils et 5000 piques. Armement complètement inutile s'il n'est ridicule.

(Suit un rapport sur le service de santé et sur ce que cette branche importante du service laisse à désirer.)

Je le répète, je suis fâché de ne pouvoir m'entretenir avec vous, j'eus désiré

vous parler de nos projets et d'un plan de campagne à suivre ; le temps me manque et il est des choses que je désire beaucoup vous communiquer, mais que je n'ose confier au papier. Au surplus, je charge mon aide-de-camp Capiaumont d'avoir l'honneur de vous entretenir de nos projets. Cet officier a ma confiance entière ; vous pouvez lui parler librement et ajouter foi à ce qu'il vous dira de ma part.

Le général de division, commandant l'armée de la Meuse,
Signé DAINE.

Pour copie conforme,
Le Capitaine aide-de-camp CAPIAUMONT.

Quartier-Général de Hasselt, le 30 juin.

Monsieur le Ministre,

Lors de nos conférences à Bruxelles les 20, 21, 22 et 23 juin dernier, il a été arrêté et convenu entre nous que mon armée serait, avant le 1^{er} juillet, mise sur un pied plus respectable et renforcée des 1^{er} régiment de chasseurs à pied ; des 5^e et 6^e de ligne, du 2^e régiment de chasseurs à cheval, du 2^e lanciers et du régiment de cuirassiers. J'ignore ce qui a pu arrêter jusqu'à ce jour vos bonnes dispositions pour le bien-être de mon armée ; cependant, depuis ces conférences, le chiffre de sa force n'a pas grandi d'un seul homme ; au lieu d'un beau bataillon que je vous ai envoyé à Bruxelles pour la tranquillité intérieure, je reçois une horde de volontaires, qui, à son arrivée à Hasselt, a débuté par donner à ma troupe de ligne l'exemple de l'indiscipline la plus effrénée, et aux bons habitans du Limbourg, un avant-goût de l'anarchie qui a régné dans diverses autres provinces ; mais je reviendrai sur ce sujet, car il me reste à vous entretenir d'abord de ma position ; des bruits de reprise d'hostilités se font entendre de toute part ; une faction ennemie de notre indépendance semble vouloir déborder le gouvernement et le porter à *tout prix* à la guerre : j'ignore quel sera le résultat de la lutte qui va s'engager entre eux, mais je profite de cette occasion pour réitérer au pouvoir légal de mon pays, l'assurance de ma franche coopération et de celle de ma troupe de ligne à ses décisions : mon inébranlable résolution est de le soutenir et d'agir avec énergie contre les ennemis intérieurs et extérieurs de notre Belgique. On écrit à mes officiers supérieurs, on les excite à dénoncer l'armistice et à recommencer les hostilités ; je sais d'où le coup part et je compte assez sur ma petite armée, pour croire qu'elle ne donnera pas

la première l'exemple de la désobéissance aux ordres du gouvernement ; si cependant et contre toute attente , la reprise des hostilités était le vœu du pouvoir, je suis obligé de vous déclarer *que je ne suis pas en mesure de faire la guerre d'une manière à assurer des succès et de l'honneur à nos armées* ; on m'a promis 63 caissons d'infanterie, de rechange, un parc d'approvisionnement, *je n'ai rien reçu*. L'ambulance n'est pas même attelée ; les renforts que l'on m'a promis n'arrivent pas ; je n'ai ni vivres, ni munitions de guerre, ni magasins : les avancemens que j'avais demandés et que l'on m'a promis, pour exciter le zèle, l'émulation et un dévouement plus grand de la part de mes troupes, et que je reclame avec instance, n'arrivent pas : bref, ma position au 1^{er} juillet est la même que celle que j'avais au 22 janvier. A part l'envoi d'une batterie de 12 que je viens de recevoir après cinq mois d'attente.

Je vous prie, de vouloir bien donner des ordres pour qu'il soit fait attention à mes besoins les plus urgens.

Un mot sur le bataillon de chasseurs dont je vous ai parlé : ce corps entièrement composé de flamands, est très-mal habillé, et n'a de chasseurs que le non : les officiers sont tous français, à l'exception de cinq, j'ai pu me convaincre qu'ils sont pour la plupart des échappés des carrefours de Paris, et que leur mission est ici de prêcher la république, ils ne s'en cachent même pas et le disent ouvertement ; j'appelle l'attention du gouvernement sur eux et sur leurs projets. Leur chef..... (au dire de plusieurs de ses officiers même), venu dans notre pays presque nud, a su exploiter la révolution à son profit et a déjà placé, ainsi que son quartier-maitre, 20 à 28 mille francs sur la banque de France. Quand serons-nous délivrés de ces vampires ? Aucun d'eux n'a heureusement de brevêt ; ils se font officiers par convention ; presque tous ont reçu il y a 3 jours la croix de juillet de Paris et la portent. L'individu porteur de ces décorations a été fait lieutenant par son chef de bataillon, et voilà les hommes envoyés ici pour faire respecter notre révolution !

Je le répète tant que le gouvernement fera attention aux clameurs des écrivains et qu'il ne mettra pas à la tête de nos corps nationaux *des hommes connus par des antécédens honorables*, tant qu'il confiera la vie et l'honneur de nos soldats à des mains étrangères et le maniement de ses deniers à des vagabonds, l'armée ne sera jamais respectée et l'on peut dire que de tels bandes seront toujours l'effroi et la terreur de tout ce qui est honnête. Jo

réclame donc l'envoi d'officiers *belges* de la ligne dans le bataillon de tirailleurs de la Meuse, que le chef soit pris parmi les officiers supérieurs de l'armée; afin qu'il soit ferme et sévère; alors l'état tirera une grande utilité de ce corps qui ne demande qu'à bien servir.

Je compte toujours sur le retour, aussitôt que vous le pourrez sans crainte, de deux bataillons du 10^e régiment qui se trouvent à Bruxelles.

Le général de division Duvivier me demanda instamment de venir commander la cavalerie sous mes ordres, bien entendu lorsque les régimens que vous m'avez promis seront arrivés; la présence de ce brave et loyal militaire, sa réputation d'intrepidité, son caractère chevaleresque réchaufferait le zèle des vieux soldats qui déjà l'ont vu à leur tête, et les jeunes officiers seraient fiers de faire leurs premières armes sous un chef aussi bien connu; cette mesure ferait d'ailleurs, j'en suis certain, le meilleur effet sur l'armée, je la réclame vivement de votre obligeance et de votre patriotisme, étant connus tous deux particulièrement de vous, vous serez persuadé qu'il n'y aura entre nous, *vieux soldats*, d'autre rivalité que celle de servir notre pays avec le plus de zèle et d'énergie.

Le Général de Division, commandant l'armée de la Meuse,

(Signé) DAINE.

Pour copie conforme,

Le Capitaine Aide-de-Camp,

CAPLAUMONT.

NOTA. Cette lettre a été remise par cet Aide-de-Camp, à monsieur le Ministre, qui après l'avoir lue avec attention; a répondu: « qu'il ne pouvait envoyer des troupes à son Général, puisque la Garde Civique refusait de marcher, et qu'il ne pouvait par conséquent dégarnir la frontière dans les Flandres de la troupe de ligne qui s'y trouvait; Ainsi on pouvait dire de ma lettre et de mes demandes, autant en emporte le vent! !.....

Liège, le 2 août 1831.

Monsieur le Général,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint copie d'une lettre adressée par M. le général *Chassé* à M. le général commandant supérieur de la ville d'Anvers: cette dénonciation de reprise d'hostilités ne doit servir, M. le général; qu'à redoubler de votre côté toute votre attention sur les mouvemens qui

pourraient s'opérer dans l'armée hollandaise, vous voudrez bien faire parvenir à Bruxelles tous les rapports que vous croirez de nature à intéresser le gouvernement ; *vous devez éviter tout ce qui peut donner lieu à une reprise d'hostilités*, en vous tenant strictement sur la défensive; il sera utile que vous vous entendiez fréquemment avec le général *Ticken*, et que vous teniez des communications bien suivies dans la direction de Venloo.

Les ordres sont donnés pour faire diriger toutes les troupes et l'artillerie qui sont dans le Luxembourg vers votre corps d'armée, où elles seront sous votre commandement.

Le Ministre de la guerre, signé baron De FAILLY.

Pour copie conforme,

Le capitaine aide-de-camp CAPIAUMONT.

NOTA. Ainsi je ne pouvais concentrer mon armée, et dès le 4, elle était attaquée, tandis que ces bataillons annoncés le 2, n'arrivèrent que le 8 août.

D'après cette missive et en suivant les intentions du ministre, je devais éviter de faire aucun mouvement qui put inquiéter l'ennemi, et lui donner l'occasion de reprendre les hostilités. Cette lettre datée du 2 août me parvint le 3 à 2 heures du matin. Toutefois, sans tenir compte d'une recommandation aussi étrange, je fis venir mes aides-de-camp et passai la nuit à leur dicter des ordres, afin de prévenir les corps de se tenir prêts à marcher et de redoubler de zèle et d'activité : j'envoyai aussi la lettre ci-dessous à M. le colonel Vandebroek : son contenu prouvera à l'évidence que je sentais vivement la position critique dans laquelle je me trouvais et que voulant me roidir contre ce malaise, j'employais tous les moyens qui étaient en mon pouvoir pour faire tête à l'orage : déjà un de mes aides-de-camp était muni d'une lettre de marque de partisan, et devait, par mes ordres, faire à l'ennemi une guerre d'extermination, l'inquiéter sur ses derrières, le harceler sans cesse. Les ordres du ministère et la brièveté de la campagne m'ont empêché d'utiliser cet officier de cette manière.

Le 4 août, ma gauche et ma droite furent attaquées à la fois. Et c'est alors que je dus prendre sur moi de concentrer mes troupes à Zonhoven. Les bataillons venant du Luxembourg que le ministre m'annonce dès le 2 ne sont venus me rejoindre que le 8 vers Liège.... C'était un peu tard.

LETTRE DU GÉNÉRAL DAINE AU COLONEL VANDENBROCK.

Hasselt, le 3 août 1831.

Colonel,

Notre beau pays commençait à oublier ses malheurs, l'arrivée du Roi, sa visite dans plusieurs de nos provinces nous faisait présager un avenir plus heureux, lorsque nos ennemis, jaloux de notre bonheur, osent troubler nos fêtes en dénonçant l'armistice. Que leur appel soit entendu de tout ce qui porte un cœur vraiment belge, qu'ils éprouvent à l'instant qu'il est dangereux de réveiller le lion trop longtemps endormi. Que toutes dissensions cessent, je vous en conjure! réunissons-nous franchement autour de notre Roi, pour voler au secours de la patrie en danger.

Vous jouissez, colonel, dans la province du Limbourg et notamment dans les villes de Ruremonde, Brée, Weert, Mazeyk etc. etc., d'une grande popularité; je compte que vous vous servirez de tout votre ascendant pour remuer les masses en notre faveur. Faites donner des ordres aux communes limitrophes de nos frontières pour qu'aussitôt l'approche de l'ennemi, on arbore le drapeau noir, que l'on sonne le tocsin, que la garde civique et tous les hommes valides courent aux armes, qu'ils se jettent sur ses flancs, l'assaillent de tous côtés, interceptent ses communications, lui fassent enfin une guerre à mort. Entre tems, colonel, je me porterai avec ma troupe de ligne partout où le danger serait imminent; que notre cri de ralliement soit *Union et Force, vive la Belgique, vive LÉOPOLD.*

Le Général commandant l'armée de la Meuse,

Était signé DAINE.

Pour copie conforme,

Le capitaine aide-de-camp CARIAUMONT.

A la réception de ma lettre, le colonel Van Den Broek parcourut les villes de Ruremonde, Brée, Wert, etc., ainsi que la rive droite de la Meuse, fanatisant les braves habitans et les gardes civiques de cette partie de la province: l'on sait tout le parti que ce digne chef a su tirer de leur bonne volonté et de leur ferme résolution de défendre le sol de la patrie.

Un mot encore sur ce fameux conseil de généraux que l'on a réuni à Bruxelles, le 20 juin, avec tant d'emphase, et qui devait rassurer la nation sur la probabilité d'une reprise d'hostilités.

Un ministre, plus orateur que guerrier, émit le desir de voir les opérations des généraux divisionnaires soumises à un conseil de guerre établi à Bruxelles ; le général Tieken s'opposa avec énergie à une mesure aussi usée, j'appuyai cette opinion de tout mon pouvoir, et citai une foule de faits qui devaient rallier le conseil à notre avis. Bref, il fut convenu que les généraux agiraient comme ils l'entendraient pour le bien de la chose publique : un accord parfait régnait entre nous. Notre plan de campagne était arrêté ; on promit au général Tieken vingt mille hommes de troupes de ligne, et mon armée devait être de la même force. Cependant, le 4 août, je n'avais sous la main que 9000 hommes dispersés, pas un caisson, pas de vivres, pas de parc d'approvisionnement, pas de magasins. La cavalerie qui m'était annoncée arrivait fatiguée et harassée des marches qu'elle avait du faire et des parades de Bruxelles. Au lieu de nous laisser agir, nos opérations furent, lors de la reprise des hostilités, soumises aux volontés d'un conseil qui m'envoya ordre sur ordre et tous contradictoires. J'aurais au surplus tort de me plaindre seul, mon vieux camarade de Tieken n'a pas été mieux traité que moi.

J'ai dit dans mon Mémoire qu'il me paraissait étrange que l'armée d'Anvers n'eut pas marché à ma rencontre lors de ma pointe sur Diest, et qu'elle devait avoir entendu le canon de Kermt ; j'ai appris depuis qu'en effet les généraux Clump et Niellon m'avaient très-bien entendu et compris, et que leurs soldats demandaient à grands cris de marcher : ils se trouvaient à 3 lieues de moi ; mes troupes étaient abimées de fatigue et de privations ; j'avais devant moi des obstacles sans nombre, la franche coopération de l'armée de l'Escaut eut alors relevé le moral de mes soldats et peut-être notre jonction se fut opérée : qui a arrêté leur généreuse résolution?....

Je finis, mais je me réserve de faire en temps et lieu d'autres révélations au Roi et à la nation.

A eux seuls appartient le droit de me juger. On a frappé l'armée de la Meuse dans la personne de son chef et cela sans l'avoir entendu. Car la marche rapide des événemens ne lui avait pas même permis d'envoyer à Sa Majesté un rapport circonstancié sur ses opérations.

Une commission d'enquête s'occupe de rechercher les causes qui ont amené la fâcheuse affaire de Vummertingen plus désagréable qu'importante. Sa tâche sera pénible, parce que plusieurs chefs ayant beaucoup à se reprocher, doivent par conséquent avoir beaucoup de ménagement pour les individus.

La lettre suivante du général de Faily, volontaire à mon armée, et adressée

au général D'Hane de Steenhuyzen prouve mieux que tous les argumens possibles ce que j'avance.

Liège , le 9 août 1831.

Mon cher Général ,

Dans les circonstances graves où se trouve l'armée , je crois de mon devoir de vous mettre à même d'éclairer le Roi et vos collègues sur le véritable état des choses. Nous avons éprouvé un échec plus désagréable qu'important , et l'on n'a pas manqué suivant l'usage de crier hautement à la trahison. Le général Daine accablé de fatigue et de chagrin ressentait vivement l'influence de l'une et de l'autre , lorsque le gouverneur Tielmans vint le trouver ; il lui parla de la démoralisation de l'armée , des inquiétudes de la population ; enfin il lui arracha la démarche très-illégale d'écrire au général Goethals pour lui remettre son commandement : je n'eus connaissance de cette mesure qu'après l'expédition de la dépêche dont M. Tielmans s'est sur le champ emparé et qu'il a portée lui-même à Namur , abandonnant ainsi , dans un tel instant , le siège de son gouvernement.

Les officiers de l'armée se plaignent aussi de Daine , mais plusieurs d'entre eux ont montré tant d'impéritie , de mollesse , de nonchalance , pour me servir d'un mot beaucoup trop doux , que craignant un juste blâme et peut-être quelque chose de mieux , ils trouvent commode de rejeter ce revers sur leur chef.

En tout état de cause je pense que si le général en chef était changé , cette mesure devrait au moins être ajournée dans l'intérêt du service et surtout n'être opérée que par une décision légale.

J'ai pensé , mon cher général , que ces détails vous mettraient à même d'apprécier les hommes et les choses et je me suis empressé de vous les adresser.

Signé baron De FAILLY.

Pour copie conforme ,

Le capitaine aide-de-camp CARIAUMONT.

Je remercie de cœur et recommande à l'attention et à la bienveillance de Sa Majesté , à l'estime de la nation les sept à huit mille braves de mon armée qui , sensibles à la voix de l'honneur et ne désespérant pas du salut de la patrie , ont fièrement offert le combat à l'armée ennemie forte de 35 à 40,000 hommes pendant 4 heures entre Cortessem et Guikhoven. Et après ce qui

venait de se passer, cette circonstance m'a révélé ce que l'on pouvait attendre de pareils soldats bien dirigés : leur perte était infaillible, ils l'ont contemplée de sang-froid.

J'offre mes remerciemens à la population de la rive droite de la Meuse, aux habitans de Wert, de Ruremonde, de Peer, et Brée, qui tous ont tendu la main à ma première brigade et l'ont aidée dans ses opérations.

Je regrette vivement de n'avoir pu citer une foule de braves ; les rapports m'ont manqué.

Des lâches ont, pour pallier leurs fautes et leur turpitude, osé rejeter sur les cuirassiers le désordre de l'arrière-garde, je m'empresse de déclarer ici que c'est le corps de cuirassiers, sous les ordres du lieutenant-colonel De Lobel, qui le premier a fait volte face et a soutenu mes pièces sous le feu de l'ennemi à Cortessem, ce corps s'est toujours bien montré dans toutes les circonstances.

Le Général de Division en non-activité,
DAINE.

Pour copie conforme,
Le capitaine aide-de-camp RAIKEN.

ARMÉE DE LA MEUSE — N° 250.

Tongres, le 31 mars 1831.

Monsieur le Ministre,

Répondant à votre missive, de cabinet, en date du 30 de ce mois, reçue ce matin, j'ai l'honneur de vous adresser la carte militaire de mes positions. A ce sujet et dans les circonstances actuelles, je crois de mon devoir de vous signaler les faits suivans :

1° Que tous les 15 jours, depuis que je commande l'armée, les positions ont été mentionnées dans la grande situation que j'envoyais au ministère et que les plus petites compagnies de volontaires y figuraient ainsi que les postes détachés. Des bataillons ou détachemens de plusieurs compagnies ont toujours tenu les positions les plus importantes, telles que Maseyck, Hasselt, le château de Hocht, etc.

2° J'ai eu fait d'artillerie :

A Tongres la batterie du capitaine Blondeau, composée de 4 pièces de 6, deux obusiers (c'est la seule attelée).

A Ruremonde, l'artillerie bruxelloise composée de 7 pièces de 6 et de deux obusiers (non attelées).

A Herderen le lieutenant en second Nylles avec deux pièces de 6 (non attelées).

A Hasselt le lieutenant Galride avec deux pièces de 6 et un obusier (non attelées).

A Visé deux pièces de six et un obusier, servis par des artilleurs de la légion belge de Londres (non attelées).

Lors du passage de la 3^{me} brigade à Liège, j'y ai fait laisser six pièces et renvoyé les canonniers à leurs corps, d'après la demande du major Vandamme, parce qu'ils appartenaient à l'artillerie de position et n'étaient pas encore organisés régulièrement.

J'ai fait, ainsi que le prouve mon livre de correspondance, maintes demandes pour avoir encore deux batteries, et pour que les pièces non attelées le soient, parce que je sais que les chevaux de train ne manquent pas. Tous les inconvénients qui peuvent résulter de devoir atteler aux pièces des chevaux de paysans ont été mentionnés, ainsi que le mécontentement des cultivateurs de devoir, sans cesse, se passer de leurs chevaux; mais, sauf les promesses, je n'ai rien obtenu jusqu'ici.

Trois batteries ont été successivement mises à ma disposition, et chacune a ensuite reçu une autre destination; l'une pour Gand, et les autres pour Anvers.

3^o Les deux bataillons du 5^{me} régiment qui m'avaient été destinés, ont, par les ordres que vous m'avez transmis par votre missive de la 2^e division, en date du 26 mars N^o 33, été dirigés sur Bruxelles, pour remplacer le 3^e bataillon du 10^e régiment envoyé d'après vos ordres du 10 mars N^o 36, à Gand: en remplacement, on devait m'envoyer deux bataillons du 7^{me} régiment; mais rien n'a été fait.

4^o Mes forces viennent d'être diminuées tout récemment, parce qu'aux demandes pressantes et réitérées du gouverneur militaire de la province de Liège, et de la Régence de cette ville, j'ai été obligé d'envoyer les 1^{er} et 2^e bataillons du 2^e régiment pour rétablir l'ordre et la tranquillité; j'observerai à cet égard qu'il est tout à fait impolitique de dégarnir les corps d'armée pour appaiser les séditions; la Garde Civique devrait s'en charger; car, en suivant ce système erroné, l'ennemi en fomentera dans les principales villes du Royaume, pour trouver la frontière dégarnie de troupes, et parviendra ainsi à l'envahir.

5^o La clause du protocole relative à la libre communication des routes de

Maestricht avec Aix-la-Chapelle et Bois-le-Duc (cause des troubles intérieurs, parce qu'elle a ouvert le passage aux agens corrupteurs du gouvernement déchu) pour l'exécution de laquelle le Ministre de la guerre m'a donné les instructions les plus positives et envoyé le capitaine d'état-major Delplace, avec les commissaires anglais, pour s'en assurer, est cause de ce que ma ligne d'opérations se trouve doublement coupée; d'un autre côté les instances réitérées des bourgmestres, appuyées fortement par le gouverneur civil de la province, m'ont fait consentir à étendre mes positions, plus que je ne le voulais, pour laisser pendant l'armistice, aux communes dont les vivres sont épuisés, le temps de se refaire.

Par ces détails vous serez à même de juger de la position critique, dans laquelle on me place; dans le cas où les hostilités viendraient à recommencer. D'après les journaux, l'armée hollandaise, bien organisée, se composerait de trois divisions et d'une brigade d'avant-garde, prêtes à entrer en campagne, et on me met, non seulement hors d'état de prendre l'offensive, s'il le fallait, mais même de conserver la défensive.

Après tout cela, ainsi que le veulent quelques intrigans, que mon devoir m'a prescrit de chasser pour cause d'inconduite, d'insubordination, de déprédation et dilapidation, de mon armée, je vois que si je venais à éprouver un échec, on m'accuserait en sus de ne pas servir les intérêts de mon pays. Aussi, ne voulant pas voir ternir en un seul jour peut-être, 56 années de loyaux services, je déclare que la première obligation d'un général étant, avant de mesurer ses forces, de les énumérer, je me défendrai avec courage, mais ne réponds de rien, si on paralyse mes moyens d'exécution, et si l'on continue à m'enlever mes troupes, tandis qu'elles auraient besoin d'être augmentées. J'ajouterai comme citoyen, que le seul moyen de sortir de la crise où nous nous trouvons, et de rallier tous les partis, serait, en dépit des protocoles, de cesser l'armistice et de faire par Venloo une trouée en Hollande dans la province de Gueldre; c'est là que l'on doit faire capituler Anvers et Maestricht; voilà la vérité toute entière et comme général ma responsabilité à couvert.

Le Général de Division, commandant en Chef l'armée de la Meuse,

(Signé) DAINE.

Pour copie conforme,

Le capitaine aide-de-camp RAIKEM.

A Monsieur le Ministre de la guerre, à Bruxelles.

FIN.

ERRATA.

TEXTE.

Page 32, ligne 19 : *au lieu de Vanderk...*, lisez Vanderveken.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

Page 35, ligne 3 : *au lieu de est*, lisez, étant.



